Nations Unies S/PV.7540

Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

Provisoire

7540e séance
Jeudi 22 octobre 2015, à 10 heures
New York

Président :	M. García Margallo	(Espagne)
Membres :	Angola	M. Gaspar Martins
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Jordanie	M. Judeh
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Malaisie	M. Marican
	Nigéria	Mme Ogwu
	Nouvelle-Zélande	M. McCully
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Tchad	M. Cherif
	Venezuela (République bolivarienne du)	Mme Rodríguez Gómez

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

15-32893 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en espagnol*) : Je tiens à souhaiter très chaleureusement la bienvenue au Vice-Secrétaire général, aux ministres et aux autres représentants qui sont des nôtres aujourd'hui. Leur présence parmi nous atteste de l'importance de la question dont nous sommes saisis.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, du Bangladesh, du Botswana, du Brésil, du Costa Rica, de Cuba, de l'Égypte, du Guatemala, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Islande, d'Israël, du Japon, du Kazakhstan, du Koweït, du Liban, des Maldives, du Maroc, de la Norvège, du Pakistan, du Qatar, de la République arabe syrienne, de la République de Corée, de la République islamique d'Iran, de Sri Lanka, de la Suède, de la Tunisie, de la Turquie, de l'Ukraine et du Zimbabwe à participer à la présente séance.

Je propose que le Conseil invite S. E. M. Riad Malki, Ministre des affaires étrangères de l'État observateur de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie.

Il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes à participer à la présente séance : S. E. M. Nabil Elaraby, Secrétaire général de la Ligue des États arabes; S. E. M. Ioannis Vrailas, Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies; et S. E. M^me^ María Rubiales de Chamorro, Vice-Présidente du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Je propose que le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole au Vice-Secrétaire général.

Le Vice-Secrétaire général (*parle en anglais*) : Une fois de plus, le conflit israélo-palestinien est dans une phase dangereuse. Les violences qui ont éclaté en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est, ainsi qu'en Israël et à Gaza, ne semblent pas en passe de s'arrêter. Entre le 1er et le 21 octobre, 47 Palestiniens et 7 Israéliens ont été tués, et plus de 5 000 Palestiniens et 70 Israéliens ont été blessés. Nous condamnons dans les termes les plus forts toutes les attaques contre les Israéliens et les Palestiniens. La récente vague d'attaques au couteau et de tirs est particulièrement choquante. Rien ne saurait justifier des actes aussi ignobles.

Comme il l'a indiqué hier au Conseil, le Secrétaire général s'est rendu en Israël, en Palestine et en Jordanie, où il a rencontré de hauts responsables israéliens et palestiniens et le Roi Abdullah II. Dans le cadre de tous ses échanges, il a condamné la reprise d'attaques et de violences au cours de ces deux dernières semaines et a exprimé ses préoccupations à cet égard, et a présenté ses sincères condoléances aux peuples israélien et palestinien. Il a également eu des rencontres très émouvantes avec les victimes et leurs familles dans les deux camps. La visite du Secrétaire général avait un objectif clair – appuyer les efforts collectifs visant à mettre fin à la violence, à apaiser les tensions et les incitations et à ouvrir un horizon politique pouvant conduire à une paix et une sécurité durables. Le Président Abbas et le Premier Ministre Netanyahu ont assuré le Secrétaire général qu'ils déployaient des efforts pour endiguer la violence, notamment en continuant de coordonner leurs mesures de sécurité. Néanmoins, même si elles sont importantes, les mesures de sécurité à elles seules ne suffiront pas.

Soyons clairs. Rien ne saurait justifier le meurtre. Cela ne devrait pas nous empêcher de nous demander pourquoi la situation s'est détériorée. À mon avis, cette crise n'aurait pas éclaté si les Palestiniens avaient un semblant d'espoir quant à l'avènement d'un État palestinien viable, s'ils avaient une économie à même de leur offrir des emplois et des perspectives d'avenir, ou s'ils avaient plus de contrôle sur leur sécurité et les procédures juridiques et administratives dont dépend leur vie quotidienne – bref, s'ils ne vivaient pas toujours sous une occupation asphyxiante et humiliante qui dure près d'un demi-siècle. Au lieu de cela, ils sont témoins de l'extension de colonies illégales en Cisjordanie

occupée, qui mettent en péril la possibilité même d'une solution des deux États et représentent de plus en plus une menace pour la sécurité globale. Ils sont témoins de l'émergence d'une communauté parallèle de facto de colons, bénéficiant de meilleures infrastructures, de meilleurs services et de meilleures conditions de sécurité que les zones peuplées par les Palestiniens. Avec chaque jour qui passe, leur rêve de disposer d'un véritable État semble de plus en plus irréalisable. C'est surtout parmi les jeunes que ces sentiments de mécontentement et de colère face à la situation actuelle sont plus évidents.

Tout naturellement, la situation actuelle exacerbe aussi un sentiment de peur au sein du peuple israélien. Les civils israéliens perçoivent la reprise de violences comme une grave menace pour leur sécurité personnelle et celle de leur pays. Ils sont également préoccupés par les signes de la montée de l'antisémitisme dans le monde. Nous devons comprendre ces préoccupations israéliennes. Les Israéliens considèrent qu'au sein de la communauté internationale, il y a de plus en plus de tentatives visant selon eux à « délégitimer » l'État d'Israël. Quand ils doivent faire face à un climat de terreur, les Israéliens attendent à juste titre de leurs autorités qu'elles assurent la sécurité.

Prises dans leur ensemble, les initiatives de paix qui ont échoué et la réticence des dirigeants des deux parties à prendre les mesures audacieuses nécessaires pour faire des progrès vont créer une réalité extrêmement explosive, une réalité dans laquelle les inquiétudes d'Israël en matière de sécurité ne seront pas dissipées et la lutte nationale palestinienne risque de prendre une dimension encore plus violente, et ce, dans une région qui souffre déjà terriblement de l'extrémisme religieux violent.

Le Secrétaire général a condamné l'incendie du tombeau de Joseph, en Cisjordanie, provoqué la semaine dernière par des centaines de Palestiniens. Cet acte de violence scandaleux risque d'entraîner des représailles frappant d'autres lieux saints. Le caractère sacré de tous les lieux saints doit être respecté, en particulier afin de ne donner aux éléments extrémistes aucune possibilité de transformer la situation actuelle en un conflit religieux.

Les tensions sur les lieux saints de la vieille ville de Jérusalem restent un facteur dangereux de la vague de violence actuelle. Cette année, durant le mois saint du ramadan – le plus calme de ces 10 dernières années d'ailleurs – Jérusalem a accueilli environ 3 millions de fidèles musulmans venus de Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem. Néanmoins, les extrémistes, de part et d'autre, ont cherché à perturber le statu quo historique. Les préoccupations de musulmans craignant que le statu quo soit menacé ont été exacerbées par des déclarations incendiaires irresponsables. Ces propos venaient de plusieurs sources et directions, au point que nombreux sont ceux qui sont désormais convaincus que le Gouvernement israélien prévoit de violer le statu quo historique.

Le Secrétaire général accueille avec satisfaction le fait que le Premier Ministre, M. Netanyahu, a assuré à plusieurs reprises qu'Israël n'avait pas l'intention de modifier le statu quo historique au Haram al-Charif/mont du Temple. Ce message ne trouvera toutefois un écho que si de telles mesures rapides démontrant cet engagement public sont prises sur le terrain. À cet égard, nous nous félicitons de la décision du Premier Ministre d'interdire aux ministres et aux membres de la Knesset de se rendre sur les lieux saints. Le Secrétaire général encourage Israël et la Jordanie, compte tenu de son rôle particulier de Gardien des lieux saints, à mener une action conjointe et à coordonner les mesures requises. Cela serait dans la logique de leurs précédents accords visant à assurer le maintien du statu quo historique.

Le meurtre scandaleux des membres de la famille Dawabsha en juillet et l'absence de progrès en vue de l'arrestation des auteurs de ce crime ont été un autre déclencheur décisif de l'escalade actuelle. Cet incident dénote un sentiment croissant chez les Palestiniens qu'ils sont extrêmement vulnérables face à la violence des colons et renforce leur sentiment d'injustice. Il est impératif qu'Israël prenne des mesures pour donner aux institutions palestiniennes les moyens de protéger les groupes de population vulnérables. Il doit s'attaquer énergiquement à l'impression d'impunité de la violence des colons en faisant avancer sans tarder l'enquête et les poursuites contre les meurtriers de la famille Dawabsha.

Le troisième facteur qui perpétue la situation précaire est le niveau de la force employée par les Forces de sécurité israéliennes pour faire face à certains actes de violence. Plusieurs incidents, dont un grand nombre a été filmé et largement diffusé, jettent le doute sur le degré de la réaction, y compris l'emploi visiblement disproportionné de la force létale en premier recours. Le Secrétaire général a rappelé aux autorités israéliennes que les tirs réels ne doivent être employés qu'en dernier ressort, en cas de menace imminente de mort ou de blessure grave. Il leur incombe de veiller à ce que les incidents au cours desquels l'emploi de la force a entraîné la mort ou des blessures graves fassent l'objet

d'une enquête rapide et indépendante, et de s'assurer que les auteurs rendent compte de leurs actes en cas de méfait. Le Secrétaire général est également préoccupé par le fait que les autorités israéliennes ont repris les démolitions à caractère punitif, ciblant les maisons des auteurs ou des auteurs présumés d'attaques contre des civils israéliens ou les Forces de sécurité israéliennes.

L'incitation est un autre facteur qui alimente considérablement cette situation. Bien que les dirigeants des deux parties aient dernièrement modéré leurs propos, des déclarations publiques fallacieuses et provocatrices continuent de voir le jour de toutes parts. La virulence des déclarations publiques est très inquiétante. Chaque incident qui se produit donne lieu à des discours et à des contre-discours exaltés qui alimentent un cycle vicieux de haine et de dissensions.

Contrairement à ce dont se vantent de manière honteuse des groupes de militants palestiniens, y compris des membres du Hamas, il n'y a rien d' « héroïque » dans le meurtre d'un homme innocent et les graves blessures infligées à son épouse et à son enfant de 2 ans alors qu'ils marchaient dans la vieille ville de Jérusalem; ni dans le fait de poignarder une femme de 65 ans près d'un arrêt de bus à Tel-Aviv; ni dans le meurtre d'un couple israélien effectuant un trajet en voiture avec leurs quatre enfants. C'est un meurtre, un point c'est tout. Des crimes tels que ceux-ci risquent d'entretenir le climat actuel de peur et de méfiance. Nous appelons toutes les parties prenantes, y compris les dirigeants palestiniens, à condamner catégoriquement la violence et à se dresser publiquement contre l'extrémisme et l'incitation à la violence. Si les deux parties ne le font pas, les extrémistes auront le champ libre pour promouvoir de manière agressive leurs objectifs destructeurs.

Notre première priorité à tous doit être la désescalade de la violence. Je tiens à souligner de nouveau, comme l'a dit hier le Secrétaire général, que la violence s'implante principalement en l'absence de véritables discours et perspectives politiques. Chaque mois, nous informons le Conseil de la réalité sur le terrain, le cadre dans lequel a lieu cette dernière explosion. Les efforts doivent être intensifiés de toutes parts pour que les Palestiniens et les Israéliens puissent de nouveau espérer que la paix est encore possible. Nous devons accomplir sans tarder de réels progrès en vue d'une solution des deux États négociée.

Pour ce faire, nous devons voir des changements importants de politiques, conformes aux accords précédemment conclus, qui renforceront les institutions palestiniennes, l'économie et la sécurité. Cela contribuerait à créer des conditions permettant aux parties de reprendre de véritables négociations. Nous devons entendre les dirigeants palestiniens tenir sincèrement compte des préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité et les voir prendre des mesures pour faire cesser l'incitation. À cette fin, les envoyés du Quatuor pour le Moyen-Orient doivent continuer de se mettre en contact avec les partenaires régionaux et internationaux pour envisager de quelle façon ils pourraient contribuer à un règlement global du conflit. Les envoyés ont prévu de se rendre prochainement en Israël et en Palestine.

Enfin, les Palestiniens et les Israéliens méritent un avenir dans lequel ils n'ont pas à craindre de nouveaux cycles répétés de violence. Il est essentiel d'établir les prémisses de la confiance entre les parties pour surmonter le douloureux héritage de ce conflit. L'ONU continuera de travailler aux côtés des Israéliens, des Palestiniens et des partenaires internationaux pour progresser dans la réalisation de cet objectif décisif visant la paix et la réconciliation.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Vice-Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Malki.

M. Malki (Palestine) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je voudrais exprimer notre profonde gratitude au Royaume d'Espagne pour avoir organisé le présent débat, à un tel niveau. Nous apprécions également, Monsieur le Président, le sérieux avec lequel vous tenez compte de la gravité de la question à l'examen ainsi que votre conduite responsable des travaux du Conseil de sécurité ce mois.

Je remercie également le Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson, de son exposé au Conseil. Dans le même temps, je salue et apprécie les efforts faits par les organismes et institutions des Nations Unies.

La situation grave sur le terrain ne peut être apaisée de manière durable sans la cessation de l'occupation israélienne du territoire palestinien et la reconnaissance des droits palestiniens. L'injustice faite au peuple palestinien et la poursuite de cette situation grave représentent une menace à la paix et à la sécurité régionales et internationales. Il ne fait aucun doute que la détérioration rapide de la situation sur le terrain à laquelle nous assistons est un résultat direct de la non-intervention de la communauté internationale, qui n'assume pas ses responsabilités.

Les espoirs et les aspirations nationales du peuple palestinien à un avenir de liberté, de sécurité et de paix, délivré de l'occupation, du colonialisme, de l'humiliation et de l'injustice, sont constamment déjoués. Le peuple palestinien, en particulier ses enfants, est pris pour cible et tué par les forces d'occupation israéliennes. Il se voit privé de son droit fondamental à la vie en raison de son identité nationale et religieuse. Son rejet légitime d'une occupation illégitime se voit opposer la mort et la destruction.

Alors que nous nous réunissons aujourd'hui, nous assistons à une grave escalade sur le terrain, en particulier dans le territoire occupé de la ville d'Al Qods Al Charif, où les incitations à la violence et les provocations continuent sur l'esplanade des Mosquées et à la mosquée Al-Aqsa, notamment avec les attaques des extrémistes et des responsables israéliens contre les civils palestiniens. Nous le voyons jour après jour. Les forces d'occupation, les colons extrémistes et leurs milices ont déclenché une vague de violence et de haine à l'encontre des civils palestiniens, en particulier des jeunes.

Depuis le début de ce mois, plus de 50 Palestiniens ont connu le martyre, souvent tués par exécution extrajudiciaire, et parmi eux au moins 10 enfants. Plus de 1 850 Palestiniens ont été blessés, Israël, la Puissance occupante, utilisant des balles réelles contre des enfants désarmés. Environ un millier de Palestiniens ont été détenus par les forces d'occupation israéliennes, et leurs maisons démolies dans le cadre des châtiments collectifs.

Les appels ouverts, racistes et irresponsables de ministres et de hauts fonctionnaires israéliens à l'utilisation de la force meurtrière contre les Palestiniens, en particulier les enfants et les jeunes, ont servi à enraciner une culture de haine et d'impunité. Les forces d'occupation israéliennes, les colons et d'autres Israéliens savent très bien qu'ils ne seront pas tenus de rendre des comptes pour le meurtre de Palestiniens innocents et non armés.

Pourtant, même face aux graves menaces pesant sur sa sécurité, sa dignité et son existence même, le peuple palestinien demeure déterminé à poursuivre son juste combat pour la liberté. Il ne cesse jamais d'exiger la réalisation de son droit inaliénable à l'autodétermination dans un État souverain indépendant, comme n'importe quel autre peuple libre du monde. Cet objectif est reconnu et appuyé à l'unanimité par la communauté internationale.

Depuis des années, des dizaines d'années, en fait, nous sommes venus au Conseil pour l'avertir des actes illégaux et de l'agression commis par Israël, la Puissance occupante, contre le peuple palestinien dans l'État de Palestine occupé, y compris à Jérusalem-Est. Malgré la détérioration constante de la situation et les échecs répétés du processus politique, nous avons toujours soutenu que le Conseil de sécurité doit assumer les responsabilités qui lui incombent en vertu de la Charte des Nations Unies et obliger Israël à mettre un terme à ses violations. C'est une condition essentielle pour faire avancer le processus de paix en vue de régler les questions fondamentales et de parvenir à une solution politique juste et durable fondée sur le droit international.

Malheureusement, le Conseil a montré qu'il n'est pas prêt à assumer la responsabilité qui est la sienne d'instaurer la paix et la sécurité. Les appels répétés lancés par la Ligue des États arabes, le Mouvement des pays non alignés, l'Organisation de la coopération islamique et des États Membres préoccupés, y compris des membres du Conseil, pour que le Conseil examine la situation explosive sur le terrain et mette fin à l'impunité d'Israël en vue d'ouvrir la voie à la paix, ont été inutiles. Le Conseil est resté paralysé, ce qui nuira gravement au peuple palestinien, si ce n'est à l'ensemble de la région. Cela ne fera qu'aggraver la crise. La paix et la sécurité s'éloignent davantage avec chaque jour qui passe.

Notre débat d'aujourd'hui doit se concentrer sur la principale source de la violence actuelle et sur les causes profondes de tous les autres cycles de violence, à savoir la poursuite de l'occupation étrangère de la Palestine par Israël, sa machine de guerre illégitime, ses activités de colonisation qui se poursuivent, son blocus et son oppression qui prive les Palestiniens de tous les droits consacrés par la Charte. Nous ne devons pas non plus attacher trop peu d'importance aux conditions de vie sous une occupation militaire barbare et raciste, qui n'engendre que souffrances, désespoir et colère. Néanmoins, le Président Mahmoud Abbas et les dirigeants palestiniens se sont fermement engagés en faveur de la paix. En retour, Netanyahu ne fait que montrer son attachement au colonialisme et à la colonisation par les colons.

Les événements auxquels nous assistons aujourd'hui prouvent une fois de plus que l'instauration d'une paix juste, sur la base de la solution des deux États, dans les frontières d'avant 1967, requiert une intervention urgente et efficace de la part du Conseil de sécurité,

et pas seulement de belles paroles et des déclarations. Nous voudrions rappeler aux États membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité leur devoir de promouvoir la cause de la paix et de la sécurité dans le monde. Nous savons tous ce qu'il faut faire pour mettre un terme à cette situation intolérable. Nous savons les mesures qui s'imposent. La rhétorique et les solutions provisoires ne suffisent pas. Le Conseil de sécurité doit souligner que le monde reconnaît unanimement que la paix ne peut être établie qu'en mettant fin à l'occupation israélienne et en accordant l'indépendance si longtemps attendue au peuple palestinien – l'indépendance dans un État dans les frontières d'avant 1967 et avec Jérusalem-Est comme capitale. La paix ne sera pas possible sans une solution juste à la question des réfugiés palestiniens, conformément aux résolutions de l'ONU et à l'Initiative de paix arabe. Une occupation permanente, des solutions temporaires et une simple gestion du conflit ne conduiront jamais à la paix et à la sécurité.

De plus, le Conseil de sécurité a une responsabilité morale et juridique de protéger le peuple palestinien sans défense, aussi longtemps que durera l'occupation. Cela inclut les dispositions figurant dans le rapport du Secrétaire général sur la question. On ne saurait justifier ceux qui appellent à assurer la sécurité de la Puissance occupante, mais ne demandent ni n'assurent la sécurité du peuple sous occupation : le peuple palestinien.

Israël, la Puissance occupante, ne viole pas seulement les obligations qui lui incombent en vertu de la quatrième Convention de Genève d'assurer la sécurité et le bien-être de la population civile soumise à son occupation; il est en fait à l'origine de son insécurité et de ses souffrances. Dans une telle situation, conformément à l'article 1 de la Convention et à la responsabilité de protéger, la communauté internationale doit agir pour protéger les populations civiles contre l'agression et les crimes de guerre liés à l'occupation. C'est pourquoi, individuellement et collectivement, les États ont la responsabilité de défendre le droit international et d'en assurer le respect, ce qui impose aux tierces parties la responsabilité de contribuer, directement ou indirectement et de quelque manière que ce soit, à faire cesser toutes les mesures illégales.

Nous exhortons l'ensemble des pays à rompre tout lien avec les gouvernements qui coopèrent avec l'occupation israélienne. Ils doivent prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la violence des colons, qui a conduit à une grave détérioration de la situation sur le terrain, comme l'illustre notamment l'incendie dont a été victime récemment la famille Dawabsha. Nous ne savons toujours rien au sujet des groupes à l'origine de ces incidents : où sont-ils? sont-ils détenus quelque part? Ont-ils été arrêtés? Que leur est-il arrivé? Et où en est l'enquête?

Il est absolument nécessaire et urgent de donner à ces groupes de colons extrémistes agissant en marge de la loi le nom qui leur revient d'organisations terroristes, jusque dans les conséquences politiques, juridiques et financières qu'implique cette qualification. Il convient de rappeler que le Gouvernement israélien a soutenu et aidé ces organisations terroristes et qu'il ne cesse d'encourager à les protéger et les approuve, quand il ne les incite pas à commettre ces crimes. C'est pourquoi nous devons nous employer collectivement à traduire en justice les auteurs de ces crimes, tout comme ceux qui les encouragent. Il ne saurait y avoir de véritable protection sans un établissement des responsabilités.

Le Conseil de sécurité doit immédiatement s'atteler à traiter la situation critique et dangereuse qui règne actuellement à Jérusalem-Est occupée, y compris la vieille ville. Israël, la puissance occupante, doit se conformer à ses obligations en préservant le statu quo historique à Al-Qods, en particulier au Haram al-Charif, et notamment à la mosquée Al-Aqsa. Israël, lui, est manifestement déterminé à maintenir le statu quo de l'occupation et non pas le *statu quo ante,* ce qui est inacceptable et ne saurait être toléré. Cela ne fera en effet qu'aggraver encore la situation et entraîner des conséquences incalculables. Empêcher les fidèles musulmans d'entrer dans la mosquée Al-Aqsa est en effet une violation du statu quo historique. Définir des plages horaires pour l'accès des musulmans à la mosquée, le matin ou l'après-midi, est une violation du statu quo historique. Fixer l'âge auquel les fidèles peuvent être admis est une violation du statu quo. Le fait que la police militaire israélienne pénètre dans la mosquée est une violation du statu quo. Permettre aux groupes de colons d'y entrer chaque matin est une provocation et une violation du statu quo. Hisser le drapeau israéliens sur les lieux, comme le font ces groupes, est une violation du statu quo. Et laisser ces groupes prier et faire le tour de la mosquée et du complexe est une violation du statu quo historique.

Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses mesures prises et mises en œuvre par Israël. Israël affirme ne pas vouloir modifier le statu quo, or c'est pourtant ce qu'il a déjà fait. Le statu quo actuel de l'occupation coloniale est tout à fait différent de celui

qui existait entre 1967, date depuis laquelle Israël occupe Jérusalem-Est, et 2000, année où Ariel Sharon a pénétré en force dans la mosquée Al-Aqsa. C'est à la suite de sa visite que les changements ont peu à peu commencé. Aujourd'hui, Israël poursuit ces changements, même s'il prétend ne pas vouloir modifier le statu quo. Il le modifie néanmoins. Nous mettons Israël au défi d'expliquer ce qu'il entend par la notion de statu quo concernant la mosquée Al-Aqsa. Que signifie le *statu quo ante* historique? Nous demandons aux pays concernés, en particulier à la Jordanie, gardien de la mosquée Al-Aqsa, de suivre cette question très au sérieux.

Depuis plusieurs mois maintenant, le Gouvernement israélien attise les flammes de la haine religieuse et de l'intolérance en autorisant les actes de provocation et d'incitation et en permettant qu'on pénètre dans la zone du Haram al-Charif. Nous avons prévenu Israël et la communauté internationale que ces actes, auxquels s'ajoutent les mesures punitives infligées aux fidèles palestiniens, musulmans et chrétiens, menaçaient de déclencher des conséquences imprévisibles sous la forme de dissensions religieuses. Malgré ces mises en garde, Israël a persisté à mettre en œuvre ces mesures. Ce matin encore, comme je l'ai déjà dit, des groupes de colons extrémistes ont été autorisés à entrer dans la mosquée Al-Aqsa, qui est protégée par les Forces de sécurité israéliennes, taandis que les musulmans n'ont même pas le droit d'entrer dans la mosquée de 7 heures et demie à 11 heures, et de midi à 13 heures 30. Il est donc interdit durant ces heures aux fidèles musulmans d'accéder au site, et seuls les juifs sont autorisés à y entrer.

Le siège subi actuellement par Jérusalem, avec la mise en place de barrières de béton à l'intérieur de la ville et dans la périphérie, révèle le vrai visage, hideux, de l'occupation dans cette zone. Le Conseil de sécurité ne saurait en aucun cas justifier le fait qu'il demeure à l'écart, alors même que nous sommes confrontés à la menace que constitue cette escalade incontrôlée du conflit. Nous le voyons se transformer en conflit religieux, alimenté par l'extrémisme de l'actuel Gouvernement israélien et de son premier ministre. Quoi qu'il en soit, aucun progrès vers la paix ne pourra se faire conformément à la solution des deux États tant qu'Israël continuera, de façon aussi illégale qu'efficace, de modifier le caractère et la réalité démographiques du territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, en y renforçant son occupation.

En conséquence, nous exhortons une fois de plus le Conseil de sécurité à remédier à la crise actuelle afin de sauver des vies et de préserver l'objectif d'une paix juste, durable et globale. Cependant, nous tenons à préciser que l'accent mis sur les formules à court terme pour tenter de traiter les symptômes du problème plutôt que ses causes profondes, ne fera qu'aggraver la situation. Nous nous félicitons de tous les efforts consentis pour recentrer notre énergie sur la fin du conflit et la recherche d'une solution, et en particulier de ceux que déploie la France, ainsi que des nombreux appels lancés par ses États membres au Conseil de sécurité afin qu'il assume ses responsabilités. Nous accueillons avec satisfaction et saluons les déclarations expresses de soutien et les efforts de participation déployés en faveur d'un horizon politique crédible propice à la paix et à la justice.

La Palestine est prête, comme toujours, à coopérer et à contribuer activement à ces efforts. Toute tentative visant à contrecarrer ces efforts est vouée à l'échec et ne fera que nous éloigner davantage d'une solution juste et durable. De notre côté, nous soulignons une nouvelle fois notre engagement indéfectible de poursuivre dans la voie pacifique, politique, diplomatique et juridique pour permettre au peuple palestinien d'exercer son droit inaliénable de parvenir à un accord de paix juste et global répondant aux aspirations nationales légitimes de notre peuple, à savoir : vivre dans la liberté et la dignité dans son propre État, la Palestine, avec Al-Qods pour capitale, et trouver une solution juste à la question des réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 194 (III) adoptée par l'Assemblée générale en 1948. Les droits inaliénables du peuple palestinien, y compris le droit à l'autodétermination, ne sont pas négociables et ne peuvent en aucun cas, sous quelque forme que ce soit, être soumis à la bonne volonté de la puissance occupante. En outre, les États ne peuvent se soustraire, sous prétexte de favoriser le dialogue entre les parties, à leur responsabilité de protéger, en vertu du droit international.

Le Conseil de sécurité ne peut en aucun cas renoncer à son mandat d'organe principal responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales. À cet égard, j'invite au nom de l'État de Palestine les membres du Conseil de sécurité à se rendre dans la région dès que possible, afin d'y rappeler leur rôle et de déterminer les étapes que le Conseil de sécurité devra suivre dans les prochains mois. La poursuite de l'occupation militaire israélienne est à l'origine de la violence et de l'injustice historique faite au peuple palestinien depuis des décennies.

Le moment est venu pour la communauté internationale d'œuvrer à l'application de la seule formule capable d'apporter la paix : mettre fin à l'occupation israélienne et octroyer liberté et indépendance aux Palestiniens. La lutte du peuple palestinien pour la liberté, la dignité et le retour a toujours figuré à l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies depuis sa création, et c'est à son aune que se mesure l'importance des principes mêmes qui sous-tendent l'Organisation et le système international dans son ensemble. C'est là un test que la communauté internationale doit passer avec succès.

Le Président (*parle en espagnol*) Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Danon (Israël) (*parle en anglais*) : En tant que nouvel Ambassadeur d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies, j'ai été chargé d'une mission sacrée : représenter le peuple et l'État d'Israël devant les nations du monde.

Comme tous les autres peuples, le peuple israélien ne demande qu'à vivre en paix et à voir ses enfants prospérer. Pour le peuple juif, qui a souffert pendant des siècles de l'exil et de la persécution, le rêve peut se résumer dans les paroles de notre hymne national : « De vivre en peuple libre sur notre terre ».

Malheureusement, depuis la création de l'État d'Israël, tous les Israéliens de toutes les générations ont été touchés par le conflit et par la terreur. Mon propre père, Joseph Danon, a été gravement blessé par des terroristes alors qu'il protégeait la vallée du Jourdain en tant que réserviste de l'armée. Ayant subi de graves blessures à la tête et perdu l'acuité auditive, il est finalement décédé après avoir longtemps souffert et lutté. Ce fut une tragédie pour moi et pour ma famille. J'ai fait directement l'expérience du prix de la guerre. Nous espérons et prions tous pour la paix avec nos voisins, et nous ferons tout ce que nous pouvons pour atteindre ce noble objectif, mais nous ne compromettrons jamais la sécurité de l'État juif.

Aujourd'hui, je prends la parole au Conseil à un moment où mon pays rencontre de grandes difficultés et ressent d'intenses douleurs. Ce n'est pas ainsi que j'imaginais ma première prise de parole au Conseil. Ces six dernières semaines, une vague de terreur sauvage balaie les rues d'Israël, et pourtant, à ma grande stupéfaction, tout ce que j'entends c'est des appels à mettre fin au cycle de la violence. Je voudrais qu'une chose soit claire – il ne s'agit pas d'un cycle de violence. Ce sont des attaques injustifiées contre des Israéliens pour la simple raison que ce sont de juifs vivant sur leur terre historique. Comme tous les pays, Israël a le droit et l'obligation de défendre ses citoyens, et c'est exactement ce que nous sommes en train de faire. Tout pays dont les citoyens sont quotidiennement attaqués dans la rue réagirait exactement de la même manière.

Depuis Rosh ha-Shanah, le Nouvel An juif, les Israéliens vivent une saison de tristesse. Des hommes, des femmes et des enfants ont été mutilés et tués dans les rues des villes israéliennes, en plein jour. Des terroristes palestiniens ont choisi des victimes israéliennes au hasard, utilisant des armes à feu, des pierres, des couteaux de boucher, des tournevis et même des véhicules de deux tonnes pour verser le sang des innocents. Les Israéliens savent qu'une attaque peut avoir lieu n'importe quand, n'importe où, sans avertissement et sans pitié.

D'Haïfa à Beersheba, et de Tel-Aviv à Jérusalem, les Israéliens marchent dans les rues de leurs quartiers en regardant constamment par-dessus leurs épaules pour voir ce qui pourrait arriver. Les gens ont peur de s'arrêter pour prendre un café en se rendant au travail ou même de prendre le bus.

Nous tous qui sommes ici avons des familles. Les mères et les pères craignent que leurs enfants soient poignardés à mort lorsqu'ils sortent de la maison, et les enfants craignent que leurs parents ne rentrent pas à la maison. Voilà ce que signifie réellement la terreur. Lorsque quelqu'un sort de sa maison armé d'un couteau dans l'intention de tuer quelqu'un d'autre – n'importe qui – cela découle d'une haine profonde. Quand cette personne est un enfant de 13 ans qui donne 15 coups de couteau – 15 coups – à un enfant israélien sur sa bicyclette, cela découle d'une culture de haine. Nelson Mandela a dit une fois que « Personne n'est né avec la haine pour l'autre … Les gens doivent avoir appris à haïr ».

Malheureusement, les enfants palestiniens ont appris à haïr de leurs dirigeants, à l'école et en suivant les programmes de télévision pour enfants. Une station de la télévision publique palestinienne a diffusé une émission pour enfants, intitulée « La Palestine ce matin », montrant une petite fille récitant un poème dans lequel elle qualifie les juifs de « singes barbares », de « plus malveillante des créations » et d'assassins « des pieux prophètes d'Allah ». La jeune fille a conclu : « Je n'ai pas peur de la barbarie … aussi longtemps que j'ai une main et des pierres ». C'était à la télévision publique palestinienne.

Comme nous l'avons constaté ici dans cette salle la semaine dernière à l'occasion de la séance d'urgence du Conseil de sécurité (S/PV.7536), beaucoup semblent ne pas bien comprendre les causes de l'escalade actuelle. La réponse est dans les paroles de cette petite fille. On a bourré le crâne de toute une génération de jeunes palestiniens d'intolérance religieuse et on lui appris à glorifier la violence et à déshumaniser les juifs. Cet endoctrinement empoisonne l'esprit des jeunes; il suffit pour s'en convaincre d'une petite recherche sur Google. Il suffit de voir ce qui est diffusée dans les médias sociaux palestiniens – des caricatures malveillantes sur le meurtre brutal d'Israéliens, des vidéos sur la manière la plus efficace de mener des attaques terroristes, et même un clip sur le meurtre d'Eitam et de Na'ama Henkin – des parents israéliens qui ont été tués devant leurs enfants.

Puisque la plupart des membres du Conseil n'ont pas vu ce clip, je leur dirais qu'un effort particulier a été fait pour montrer la peur et la terreur dans les yeux des enfants Henkin assis à l'arrière de la voiture alors qu'ils regardaient leurs parents en train d'être tués. Il n'est donc pas étonnant que, dans la vague actuelle d'attaques, au moins neuf des assaillants étaient des Palestiniens âgés de moins de 18 ans. Quand on enseigne aux enfants l'hostilité et la haine plutôt que les mathématiques et les sciences, quand on encourage des adolescents à porter un couteau plutôt qu'un livre, quand on montre aux jeunes des images de violence plutôt qu'une vision de paix, alors eux aussi sont des victimes. Quand on ne fait pas cas de cette corruption délibérée de l'esprit des enfants, on ne fait pas partie de la solution, mais du problème.

L'histoire de ma région montre que la haine commence avec le mensonge et l'incitation et se termine par la violence. La flambée d'attaques à l'arme blanche, à l'arme à feu et par jets de pierres à laquelle nous sommes maintenant confrontés a commencé par des mensonges au sujet du mont du Temple. Le Président Abbas et les dirigeants palestiniens ont à maintes reprises et de façon systématique accusé Israël d'essayer de changer le statu quo. C'est une allégation incendiaire et infondée. Et le Président Abbas sait qu'elle est fausse. Pourtant, ce mensonge délibéré et éhonté est répété encore et encore. Non seulement cette théorie de la conspiration n'est pas vraie, mais elle n'est pas nouvelle aussi. Je voudrais citer ce qui suit :

> « Nous déclarons par la présente … que personne … n'a l'intention de porter atteinte aux droits des musulmans sur les Lieux saints … toute tentative de décrire le souhait des juifs de prier dans ce lieu saint … comme la création d'une base stratégique pour s'attaquer aux mosquées des musulmans n'est rien d'autre que le fruit d'une imagination enfiévrée ou une diffamation malveillante ».

Cela vous dit quelque chose? La déclaration d'où j'ai tiré ces mots n'a pas été rendue publique la semaine dernière, ni encore moins l'année dernière. Elle a été faite en 1928 par le Comité national des Juifs de la terre d'Israël. À l'époque déjà, soit 20 ans avant la création de l'État d'Israël, des mensonges étaient répandus concernant le mont du Temple afin d'inciter à la violence contre les juifs. Dans les violences qui avaient suivi à l'époque, 133 juifs avaient été massacrés et des centaines blessés.

Aujourd'hui, quand le Président Abbas déclare qu'« Israël veut judaïser Al-Aqsa » et dit, « Nous saluons chaque goutte de sang versée à Jérusalem », il sait bien quelles sont les conséquences de ses paroles. Il sait parfaitement qu'elles entraîneront de nouvelles vagues de violence et de terreur, et que des vies seront perdues. Aujourd'hui comme avant, l'histoire est toujours la même – le même scénario, les mêmes personnages, la même fin. Mais il y a une différence majeure. En 1928, les explications si commodes que nous entendons si souvent dans cette salle n'étaient pas pertinentes. En 1928, il n'y avait de présence israélienne sur le mont du Temple. En 1928, il n'y avait pas de colonies, pas d'État d'Israël, et pas d'excuse à vendre à la communauté internationale. Tous ceux qui prétendent que ce sont les actions et les politiques israéliennes qui expliquent la violence doivent se référer à l'histoire.

Les Palestiniens se servent de vieilles tactiques et essaient de remporter des victoires faciles sans avoir à négocier – sans négociations. Ils se servent de la violence, qu'ils ont encouragée et organisée, pour manipuler la communauté internationale. Au lieu de pénaliser les Palestiniens, la communauté internationale les récompense.

Israël est pleinement attaché au statu quo. Aux termes de cet accord, les musulmans sont libres de se rendre et de prier sur l'esplanade quand ils le veulent. Les fidèles d'autres religions, notamment les juifs et les chrétiens, ne peuvent que la visiter, et ce, uniquement le matin, en semaine, entre 7 heures et 11 heures. Non seulement Israël a accepté cet accord; il est chargé de

le faire appliquer. Les faits parlent d'eux-mêmes. Je voudrais présenter certains chiffres au Conseil.

Chaque année, 3,5 millions de musulmans viennent sur l'esplanade pour prier à la mosquée Al-Aqsa, et 80 000 non-musulmans, dont seulement 12 000 juifs, visitent le site. Le statu quo sur le mont du Temple est la seule garantie de liberté de religion à Jérusalem. Nous l'avons déjà dit et nous le redirons : Israël n'acceptera aucune présence internationale sur le mont du Temple. Si la communauté internationale souhaite être constructive, elle doit s'employer principalement à mettre fin à l'incitation.

Aucune des nations représentées dans cette salle n'accepterait la présence de forces internationales dans sa capitale. Je voudrais dire à mon homologue français que nous savons que son pays veut voir la paix régner dans notre région. Nous aussi voulons la paix, mais la seule voie qui mène à la paix passe par des pourparlers directs entre les parties. C'est la seule voie. Cela a été prouvé par le passé, et c'est la seule manière de promouvoir la paix. La meilleure façon d'apaiser les tensions dans la région est d'exhorter le Président Abbas à accepter l'invitation du Premier Ministre Netanyahu à le rencontrer – ici à l'ONU, à Ramallah, à Jérusalem ou n'importe où. C'est la seule manière de promouvoir la paix.

Israël s'oppose à une modification du statu quo sur le mont du Temple. C'est ici, à l'ONU, que le statu quo doit changer. Si l'ONU veut véritablement calmer les tensions et instaurer la paix dans la région, elle doit changer son paramétrage par défaut. L'ONU doit mettre fin à sa pratique habituelle qui consiste à appeler les deux parties à la retenue, et déclarer clairement que l'une des parties est à l'origine d'une vague de terreur. Elle doit cesser de trouver des excuses aux Palestiniens, et commencer à faire en sorte qu'ils répondent de leurs actes. Elle doit exiger qu'Abbas arrête d'inciter à la violence et elle doit insister pour qu'il revienne à la table des négociations. C'est alors seulement, quand les Palestiniens auront vu que promouvoir la violence ne les mène nulle part, que la réalité sur le terrain changera et que les perspectives de paix renaîtront.

Je voudrais pour terminer citer un passage de la Bible : « L'Éternel donnera force à son peuple, l'Éternel bénira son peuple par la paix. » (*La Sainte Bible, Psaume 29 :11*)

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Royaume d'Espagne.

Ma déclaration sera articulée comme suit : une brève introduction, le processus de paix au Moyen-Orient, la Syrie et Daech, puis la Libye et le Yémen. Pour commencer, je voudrais faire trois observations.

Lorsque j'ai pris mes fonctions au Ministère des affaires étrangères et de la coopération de l'Espagne, à la fin 2011, la région du Moyen-Orient traversait une période de turbulence, mais, dans le même temps, il y avait des raisons d'espérer et une occasion à saisir. Dans certains cas, ces turbulences ont abouti à des processus politiques couronnés de succès. Dans de nombreux autres cas, nous avons vu une recrudescence des conflits et l'émergence de nouvelles menaces, avec des conséquences humanitaires dramatiques.

Ce que nous avons appris depuis 2011 est que la diplomatie et les négociations, lorsqu'elles s'accompagnent d'une volonté ferme et obstinée, sont des instruments efficaces pour régler les conflits – comme ce fut le cas, par exemple, de la réussite des négociations nucléaires avec l'Iran. Le fait que le prix Nobel de la paix ait récompensé le Quartet du dialogue national de Tunisie a fait une nouvelle fois la preuve de la valeur du dialogue au sein de la communauté internationale. Nous devons donc recouvrer cet esprit de collaboration et la volonté de trouver un terrain d'entente commun si nous voulons débloquer les grands conflits qui ravagent le Moyen-Orient. Cela exige une action concertée de la part de la communauté internationale et, pour ce faire, il est indispensable que le Conseil agisse d'une seule voix.

Je vais maintenant faire plusieurs observations sur le processus de paix au Moyen-Orient, en commençant par une constatation. Force est en effet de constater que la viabilité de la solution des deux États est en grave danger. En 2016, l'an prochain, 25 années se seront écoulées depuis la Conférence de paix historique de Madrid, où Israéliens et Palestiniens s'étaient, pour la première fois, retrouvés à la même table pour dialoguer. La Conférence de Madrid a marqué un véritable tournant. Nous ne parlions plus du conflit arabo-israélien mais d'un processus de paix au Moyen-Orient, avec des perspectives et des espoirs d'avancer progressivement vers deux États, Israël et la Palestine, vivant en paix et en sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

Vingt-cinq ans – une génération complète – après la Conférence de Madrid, la paix entre Israéliens et

Palestiniens est loin d'être instaurée, et le chemin tracé par la Conférence de Madrid et par les Accords d'Oslo court le risque d'être abandonné. Nous nous dirigeons vers une dynamique très préoccupante, qui mène à l'épuisement de la voie négociée, à une perte progressive de confiance dans la viabilité de la solution des deux États et à un regain de violence inquiétant.

Je voudrais être très clair sur ce point. Il n'y a que deux solutions possibles pour le conflit au Moyen-Orient : soit un État unique et binational, soit deux États coexistant dans la paix et la sécurité. Je crois que nous serons tous d'accord pour dire que la création d'un État binational n'est pas une option viable. Nous devons donc renouveler notre appui et notre confiance à la solution des deux États. Nous devons le faire avec détermination et diligence, en faisant la différence entre ce qui est urgent et ce qui est important. Ce qui est urgent, c'est d'en finir avec les tensions qui mettent en péril le processus.

J'aurai à cet égard trois observations. L'escalade récente de la violence et du terrorisme comporte, au nombre de ses facteurs déclenchants, des éléments préoccupants de nature religieuse, et c'est pourquoi je considère que la proposition de déclaration du Président français visant à garantir un maintien du statu quo sur l'esplanade des Mosquées et dans les lieux saints, dans le respect le plus scrupuleux et la tolérance des différentes confessions religieuses, est une initiative à laquelle nous devons travailler.

Deuxièmement, il est également nécessaire, pour désamorcer le conflit actuel, de faciliter un dialogue interreligieux dans le cadre duquel soit condamné le recours à la violence au nom de la religion. Cette situation ne peut se transformer en guerre de religion et l'Espagne, mon pays, s'offre à patronner ce dialogue que nous considérons comme absolument fondamental et, j'y insiste, extraordinairement urgent.

Troisièmement, la politique de peuplement dans les territoires occupés constitue l'une des principales menaces à la viabilité de la solution des deux États. Pour pouvoir progresser vers la création d'un État palestinien, dont Gaza doit nécessairement faire partie, l'unité des forces politiques palestiniennes est également fondamentale, sur la base des principes du Quatuor.

En plus d'aborder ce qui est urgent et immédiat, il faut s'occuper également de ce qui est important. La persistance de l'occupation, sans la moindre solution politique à l'horizon, engendre la frustration dans la population palestinienne, perpétue le risque de violence et ne contribue pas à la sécurité d'Israël. Le caractère intenable et stérile du statu quo, qui est manifeste, démontre ce qu'il en coûte de se borner à « gérer le conflit ». Il faut aspirer à régler ce conflit, et non à le gérer. Il est urgent de redonner au peuple palestinien l'espoir de réaliser ses aspirations légitimes à la création de son propre État et il est urgent d'aider Israël à coexister en paix, moyennant notamment des garanties en matière de sécurité, avec les pays voisins de la région.

Pour réussir tout cela, nous ne devons verser ni dans la naïveté ni dans le fatalisme. La paix est possible, parce que la paix est un engagement et parce que c'est un choix. La voie est déjà tracée, mais il manque la volonté, la détermination et le courage politique nécessaires pour l'emprunter. Nous nous félicitons de ce que les deux parties, Israël et l'Autorité palestinienne, se soient formellement déclarées disposées à négocier, mais il est nécessaire que cette volonté se traduise en mesures concrètes susceptibles de changer la situation sur le terrain et d'engendrer la confiance nécessaire, condition préalable à tout retour à la table de négociation. Au nombre de ces mesures, il y a le respect des engagements non honorés dans le cadre des Accords d'Oslo.

La grande question est de savoir ce que nous devons faire pour relancer le processus de paix et parvenir à un règlement durable. La Conférence de Madrid, à laquelle j'ai fait référence tout à l'heure, a représenté un succès, car elle a nécessité de conjuguer le dialogue direct entre les parties avec le volet multilatéral, c'est-à-dire avec l'appui d'une architecture internationale qui représentait alors le consensus de la communauté internationale. Entre autres choses, cela a rendu possible le lancement du processus de Barcelone – devenu aujourd'hui l'Union pour la Méditerranée – il y a exactement 20 ans.

C'est pourquoi je pense que nous devons axer nos efforts sur la mise sur pied d'une architecture internationale acceptable pour les parties, qui soit capable de recréer un horizon politique conduisant au règlement définitif du conflit. Cette architecture doit associer les pays de la région et prévoir une feuille de route tirant un parti optimal des incitations possibles aux fins de la construction de la paix, comme l'examen et l'actualisation de l'Initiative de paix arabe. Nous saluons les efforts qui sont faits actuellement pour redémarrer le processus politique, tels que ceux que déploie en ce moment le Secrétaire d'État américain John Kerry. Le Quatuor élargi, qui s'est réuni déjà à New York en septembre, doit constituer le cadre idoine pour la recherche d'un règlement.

Le Conseil de sécurité, dans ce contexte, doit assumer pleinement sa responsabilité et promouvoir des mesures propices au rétablissement du calme et de la sécurité. Le Conseil devrait pouvoir parvenir à se prononcer afin de consolider et de légitimer le cadre politique défini, cadre qui, dans tous les cas, devrait prévoir un calendrier de négociation bien circonscrit – j'y insiste – et un certain nombre de paramètres fondés sur les principes internationalement acceptés comme base de règlement du conflit. Nous devons aller au-delà de la politique déclaratoire. Je propose au Conseil de couronner nos efforts par une nouvelle conférence internationale de paix ambitieuse, Madrid II, qui permette d'ouvrir la voie à la paix et à la concorde et de faciliter la conclusion d'un accord définitif entre les parties qui mette fin à tant de décennies de conflit.

Je passe maintenant à quelques observations sur la Syrie.

Il est également urgent d'être beaucoup plus ambitieux et efficaces dans la façon dont nous abordons le conflit syrien, où la principale victime est la population civile. Notre incapacité de parvenir à un accord favorisant un règlement politique du conflit en Syrie débouche sur une multiplication des initiatives non concertées qui ouvre la voie à des scénarios à haut risque, lourds d'incertitudes pour la région et l'ensemble de la communauté internationale. L'ONU, et en particulier le Conseil de sécurité, doit jouer un rôle déterminant dans le règlement du conflit. De l'avis de l'Espagne, il nous faut continuer de travailler sur la base des paramètres suivants.

Le premier de ces paramètres est l'appui à apporter au plan de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, qui permet de déclarer des cessez-le-feu partiels et un cessez-le-feu global, lesquels, à leur tour, rendent possibles l'envoi d'une assistance humanitaire à la population syrienne et l'endiguement de l'afflux de réfugiés, notamment vers les pays voisins et même, maintenant, vers l'Europe.

Le deuxième paramètre est l'unité à maintenir dans la lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant/Daech. La communauté internationale doit continuer d'approfondir cette lutte, de façon collective et coordonnée, par le biais d'une riposte allant bien au-delà de la dimension militaire. La coopération internationale, dans des domaines comme la lutte contre l'afflux de combattants terroristes étrangers et de ressources financières ainsi que le traitement du phénomène de Daech au niveau médiatique, revêt une importance particulière dans l'objectif de mettre fin à la barbarie et à la terreur de Daech. L'Espagne est pleinement engagée à cette fin et prend part à cet effort collectif dans ses différents volets.

Le troisième critère est le volet humanitaire. Le Conseil de sécurité doit continuer de travailler aux différentes initiatives visant à protéger et appuyer la population touchée par le conflit. Nous œuvrons en ce moment avec la France et le Royaume-Uni à une initiative visant à mettre un terme aux attaques aveugles de toutes les parties au conflit contre la population civile, et notamment à l'utilisation de barils d'explosifs. Il importe également de se pencher immédiatement sur les autres besoins humanitaires, concrètement le respect de la neutralité du corps médical et l'accès humanitaire aux zones assiégées, sur lesquel nous travaillons avec la Jordanie et la Nouvelle-Zélande.

Le quatrième critère est la participation concertée des puissances régionales les plus touchées, au nombre desquelles je citerai la Turquie, l'Iran, l'Arabie saoudite et l'Égypte.

Le cinquième critère est le démarrage d'un processus permettant la transition à un gouvernement sans exclusive doté des pleins pouvoirs exécutifs, dans lequel la population syrienne se sente pleinement représentée et qui soit doté d'une légitimité suffisante pour déclencher un changement politique dans le pays. Il s'agira, en premier lieu, de rétablir les droits et les libertés des Syriens afin de créer un climat qui permette ultérieurement de procéder à la transition politique proprement dite par la légalisation des partis politiques et la tenue d'élections libres et régulières.

Sixièmement, la Syrie sera ce que souhaitent les Syriens, mais il existe des principes qui semblent incontournables : l'intégrité territoriale du pays, la laïcité du futur régime et le maintien des structures de l'État actuel afin d'éviter les erreurs que l'on sait.

Septièmement, il faut œuvrer à rallier la participation des différentes parties au conflit au plan de paix. Leur engagement est nécessaire pour préparer la voie à un processus de transition en Syrie.

S'agissant du Liban, j'aimerais mettre en exergue deux idées. Premièrement, nous devons instaurer la paix et la stabilité dans la région du Moyen-Orient. Pour cela, nous devons assurer de notre aide et de notre solidarité les pays les plus directement touchés par les conséquences des conflits régionaux, des pays qui ont accueilli avec une grande générosité des flux croissants

de réfugiés. Je songe en particulier à la Jordanie, à la Turquie, au Liban et à l'Égypte, entre autres.

Deuxièmement, nous sommes préoccupés par la situation au Liban, car pour faire face aux différents défis que connaît la région et consolider la coexistence nationale, nous devons venir à bout de la paralysie institutionnelle actuelle. L'engagement de la communauté internationale en faveur du Liban s'est manifesté dans l'appui offert par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban à laquelle l'Espagne participe à hauteur de 566 soldats. Nous en sommes l'un des principaux fournisseurs.

Qu'il me soit permis, pour conclure, d'évoquer le Yémen et la situation catastrophique humanitaire qui y règne, à laquelle vient s'ajouter la montée en puissance des activités d'organisations terroristes telles qu'Al-Qaida dans la péninsule arabique ou Daech qui profitent d'un vide sécuritaire découlant du conflit. La communauté internationale, et en particulier les acteurs régionaux et les parties au conflit, doivent continuer de s'efforcer de favoriser la reprise d'un dialogue politique entre les Yéménites afin de parvenir à une solution durable et sans exclusive qui garantisse la stabilité, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen.

Dans la quête de cette solution, l'ONU doit continuer de jouer un rôle directeur. Notre unité est indispensable si nous voulons faire face à cette crise avec succès. Nous espérons que, dans les jours à venir, les parties entameront de bonne foi des pourparlers afin de jeter les bases d'une cohabitation pacifique entre tous les Yéménites. Pour ce faire, un engagement réel et renouvelé de la communauté internationale sera nécessaire pour accompagner les autorités, la société civile et le peuple du Yémen dans son ensemble, dans le cadre de ce processus de transition politique, de renforcement des institutions, de stabilisation et de reconstruction du pays.

Je conclurai en disant que le Conseil de sécurité doit assumer sa responsabilité, proposer des voies de sortie garantissant la paix et la sécurité internationales car sa crédibilité – notre crédibilité – est en jeu.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité. Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Judeh (Jordanie) (*parle en arabe*) : La présente séance trimestrielle sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne se déroule alors que le Moyen-Orient connaît des tensions et des troubles sans précédent et fait face à des défis grandissants. La paix et la sécurité se trouvent donc menacées non seulement au niveau régional, mais aussi sur le plan international. C'est pourquoi nous tenons cette séance ministérielle que les États Membres du Conseil estiment justifiée compte tenu de la gravité de la situation au Moyen-Orient, notamment dans les territoires palestiniens occupés et plus particulièrement au Haram al-Charif et à la mosquée Al-Aqsa occupée.

Les États Membres sont convaincus de la nécessité de s'attacher d'urgence à limiter ces conséquences dangereuses et à rétablir la sécurité et la stabilité dans la région et ce, pour ouvrir la voie à une solution durable à l'ensemble de ces défis, menaces et tensions que connaît la région du Moyen-Orient.

Deux mois se sont écoulés, deux mois d'une nouvelle escalade dangereuse de la part des autorités d'occupation israéliennes en Cisjordanie occupée en général, sans compter un certain nombre d'actes d'agression commis par les autorités d'occupation israéliennes ou sous leur supervision au Haram al-Charif et à la mosquée Al-Aqsa en particulier. C'est là une violation constante et flagrante d'une série de résolutions précédentes du Conseil de sécurité, considérant de façon claire et intransigeante comme nulles et non avenues toutes les mesures prises par les autorités d'occupation israéliennes à Jérusalem-Est occupée, ainsi que de la résolution du Conseil de sécurité qui énonce clairement que Jérusalem-Est, y compris le Haram al-Charif et la mosquée Al-Aqsa, font partie des territoires occupés militairement par Israël en 1967, conformément aux règles du droit international et du droit international humanitaire.

De plus, cette escalade et ces actes d'agression commis par Israël, actes graves et blâmables et la profanation du Haram al-Charif, ont aggravé la situation de façon telle qu'ils risquent de déclencher une guerre religieuse dévastatrice, car l'esplanade des mosquées est un lieu de prière réservé exclusivement aux musulmans et que ces actes d'agression heurtent les sentiments de plus d'1,5 milliard de musulmans dans le monde, outre l'impact dévastateur qu'ont ces actes sur le processus de négociations entre Palestiniens et Israéliens, qui vise à instaurer la paix entre ces deux parties par le biais d'une solution fondée sur les mandats octroyés au plan international aux fins du processus de paix, les résolutions pertinentes, l' et l'Initiative de paix arabe dans tous ses aspects.

Le Royaume hachémite de Jordanie, sous la conduite de S.M. le Roi Abdullah II, est en faveur de la solution des deux États, de la fin de l'occupation, de la création d'un État palestinien indépendant et souverain sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, du règlement de l'ensemble des questions de fond, à savoir Al Qods Al Charif, les réfugiés, la sécurité, les frontières,et l'eau, conformément aux points essentiels que j'ai cités, et de façon à préserver les intérêts vitaux de la Jordanie liés à toutes ces questions, en particulier Al Qods et les les réfugiés. C'est la seule solution qui nous évitera les problèmes et la violence que nous constatons au quotidien, et qui ressemble à ce dont nous parlons tous, à savoir la possibilité d'imposer la solution d'un seul État, comme l' a dit le Président dans son intervention. .

Les violations irresponsables commises récemment par les autorités d'occupation israéliennes, sous leur protection ou sous leurs yeux, à Jérusalem-Est occupée en général et celles visant le Haram al-Charif et la mosquée Al-Aqsa en particulier, et toutes les violations commises dans les territoires palestiniens occupés annoncent l'explosion imminente de la situation à grande échelle et de manière incontrôlable pour toutes les parties. Les répercussions de cet état de fait, et notamment la violence des assassinats et des contre-attaques qui exacerbent dangereusement la situation, iront bien au-delà des territoires palestiniens occupés et menaceront la paix et la sécurité internationales.

Je voudrais rappeler ici la position de principe de la Jordanie, qui est de condamner le ciblage des civils, indépendamment des raisons invoquées. Le Gouvernement israélien doit abandonner ses tactiques d'ordre politique interne et ses justifications qui ne trompent plus personne et adopter une démarche qui traduise ses paroles répétées d'attachement à la paix en actes tangibles et en politiques résolues, au lieu de poursuivre sur la voie de la division et de la contradiction flagrante entre ce qu'il dit et ce qu'ilt fait.

La paix ne pourra être réalisée tant que se poursuivront les attaques israéliennes injustes contre les lieux saints musulmans et chrétiens à Jérusalem-Est occupée. La paix ne pourra devenir une réalité tant que se poursuivront les mesures israéliennes unilatérales, qui visent à préjuger de l'issue des négociations sur les questions fondamentales, à commencer par les colonies de peuplement israéliennes. On se rapprochera pas de la paix tant que se poursuivra l'escalade israélienne, ses châtiments collectifs contre les Palestiniens dans les territoires palestiniens occupés, les bouclages, la construction de murs de séparation, la destruction des habitations, le meurtre d'innocents, la confiscation des terres et autres mesures violant le droit international, les droits de l'homme et les résolutions internationales. Il n'y aura pas de paix tant qu' Israël continue de s'accrocher à ses illusions et de tenter de convaincre le reste du monde qu'il prend des mesures économiques, symboliques, pour améliorer la vie des Palestiniens dans les territoires palestiniens occupés.

Ces mesures, même si elles sont importantes, sont devenues un objectif en soi et non pas un moyen de mettre un terme à l'occupation israélienne et de construire une économie propre à un État de Palestine indépendant, pleinement souverain, vivant dans la paix et la sécurité véritables aux côtés de tous les autres États et peuples de la région. La paix globale entre Arabes et Israéliens ne verra pas le jour sans une paix entre Palestiniens et Israéliens et sans la solution des deux États. Nous ne pourrons pas lutter efficacement contre le terrorisme et l'extrémisme, remporter la victoire et faire triompher nos valeurs d'humanité commune sans une paix palestino-israélienne et sans une paix arabo-israélienne.

Sous la conduite de S. M. le Roi Abdullah II, la Jordanie demeure attachée à l'instauration d'une paix juste, permanente et globale fondée sur la légalité internationale et sur les mandats internationaux convenus. Il s'agit d'un attachement résolu et d' un choix stratégique immuable reconnu par le monde entier. Notre crédibilité s'agissant de concrétiser cet attachement n'a pas besoin d'être prouvée. Notre engagement, notre devoir, notre responsabilité de protéger les lieux saints musulmans et chrétiens à Jérusalem-Est occupée, et notamment le Haram al-Charif, s'inscrivent dans la tradition historique de protection hachémite de ces lieux saints, une protection aujourd'hui assurée par S. M. le Roi Abdullah II qui est le gardien des Lieux saints. L'engagement de Sa Majesté à cet égard est sans égal.

Nous n'exagérons pas lorsque nous disons que les autorités d'occupation israéliennes poursuivent leurs violations à Jérusalem-Est occupée, y compris des lieux saints musulmans et chrétiens, et notamment du Haram al-Charif et de la mosquée Al-Aqsa.. Ces violations sont en effet continues et chaque fois plus importantes. Elles se sont même aggravées ces deux derniers mois, ce qui a conduit à une escalade de la situation dans les territoires palestiniens occupés et nous mène aujourd'hui au bord de l'explosion. Il s'agit là d'une violation du statu quo historique relatif à ces lieux saints, chrétiens ou

musulmans, que le Gouvernement israélien prétend protéger. De même que ces violations sont contraires aux engagements israéliens pris en vertu de l'article 9 de l'accord de paix jordano-israélien et aux obligations juridiques d'Israël en sa qualité de puissance occupante, conformément aux dispositions du droit international, du droit international humanitaire et des résolutions internationales adoptées par l'ONU. Nous, Jordaniens, en sommes réduits à devoir faire face à ces agressions et à ces violations israéliennes que nous condamnons et rejetons. Si ces agressions se poursuivent, elles finiront pas porter atteinte au processus de paix, à ses perspectives et à tous les résultats obtenus jusqu'à présent.

Nous l'avons déjà dit et nous ne cesserons pas de le dire : la Jordanie recourt à tous les moyens diplomatiques et juridiques à sa disposition pour mettre un terme à ces violations flagrantes et irresponsables du droit international. Les choix diplomatiques que nous avons faits par le passé ont obligé Israël à adopter à certaines étapes une série de mesures, toutes temporaires, pour calmer la situation. Malheureusement, par la suite, Israël a repris ses tentatives de modifier le statu quo historique, et ce, en violation des accords qu'il avait conclus. La Jordanie étudie de près actuellement les options juridiques qui s'offrent à elle pour traiter des violations israéliennes. Nous allons poursuivre dans cette direction afin de protéger le Haram al-Charif, de mettre fin aux violations de la mosquée Al-Aqsa et de faire en sorte qu'Israël respecte ses obligations juridiques internationales en la matière.

Nous demandons au Conseil d'assumer ses responsabilités à cet égard, car ces violations de l'occupant israélien et cette situation condamnée par tous représentent une réelle menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous devons prendre des mesures de protection pour empêcher que de telles agressions unanimement condamnées ne se reproduisent une fois que le statu quo historique aura été rétabli. On ne doit pas laisser s'installer la nouvelle situation qu'Israël crée de facto jour après jour dans les lieux saints musulmans et chrétiens. Il faut impérativement retourner au statu quo historique et le préserver.

La Jordanie a entrepris sous la conduite de S. M. le Roi Abdullah II de prendre des mesures pour protéger les lieux saints d'Al Qods. Le Roi joue un rôle déterminant, dans le cadre de la tutelle hachémite historique des lieux saints, chrétiens et musulmans, d'Al Qods Al Charif. Ce rôle doit être appuyé et renforcé par les pays arabes et musulmans en paroles, en actes et en moyens, afin que cessent les agressions israéliennes, en particulier contre le Haram al-Charif. Un effort arabe et islamique conjoint doit être mené de manière concertée et coordonnée pour dissuader Israël de violer les lieux saints. Les mesures mises en œuvre doivent être renforcées, notamment en ce qui concerne le rôle de protection dévolu au Royaume hachémite et au Roi. Et il faut promouvoir le travail des waqfs, effectué sous l'égide du Ministère jordanien des waqfs.

Le thème du présent débat est « La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne ». Je vais maintenant aborder la situation en Syrie, qui se détériore.

Nous avons tous été témoins de certaines évolutions inquiétantes. L'impact de cette détérioration va dépasser les frontières de la Syrie et des pays limitrophes et être ressenti au niveau international. Je pense aux personnes déplacées et aux demandeurs d'asile syriens, qui vont désormais chercher refuge au-delà des pays voisins. La Jordanie accueille un nombre de plus en plus élevé de réfugiés syriens. Le nombre de citoyens syriens présents en Jordanie s'élève aujourd'hui à 1,5 million. Cela pèse lourdement sur notre budget et coûte des milliards de dollars alors que mon pays est confronté à des problèmes économiques considérables du fait de la situation très difficile au Moyen-Orient. Nous partageons avec nos frères et nos sœurs syriens nos ressources limitées et nous mettons notre infrastructure à leur disposition. Nous sommes arrivés au bout de nos capacités, mais nous agissons au nom de notre responsabilité vis-à-vis de l'humanité. La communauté internationale doit nous aider à porter ce très lourd fardeau. Des bandes criminelles et des groupes terroristes contrôlent toujours de vastes zones en Syrie, ce qui bien entendu fait peser une menace extrêmement grave sur ce pays frère.

Nous réaffirmons notre position, que nous avons maintenue au cours des cinq années passées, à savoir qu'un règlement politique global est la seule solution envisageable à cette crise. Le monde entier est favorable à un règlement politique global qui réponde aux aspirations du peuple syrien et résultera d'un accord entre toutes les composantes syriennes, sur la base des décisions issues de la première Conférence de Genève sur la Syrie. Ceci permettra de mettre en place une transition politique souhaitée par le peuple syrien, d'éliminer le terrorisme et de rétablir la stabilité et la sécurité à travers toute la Syrie, ce qui favorisera le retour volontaire des réfugiés et des déplacés dans

leurs villes et villages d'origine. Cela renforcera l'unité du peuple syrien. Nous appuyons tous les efforts visant à ouvrir la voie à un règlement politique globJe réaffirme l'appui de mon pays aux efforts visant à lutter contre le terrorisme en Iraq. Notre victoire dépend, en profondeur, des efforts que nous déployons pour éliminer le terrorisme en Syrie. Ceci exige d'adopter une approche unie, globale et coordonnée afin de contrer le terrorisme dans ces deux pays frères et dans toute la région. Le terrorisme est désormais une menace grave et immédiate qui ne se limite pas à un seul pays. C'est un fléau qui se propage et véhicule un esprit négatif, et les sentiments de haine et sème la division et la culture du takfir et le rejet de l'autre. Des groupes terroristes criminels prolifèrent aujourd'hui et s'étendent sous différentes appellations et posent une menace à la paix et à la sécurité internationales en détournant la religion et en déformant son image alors que l'islam est innocent. Comme l'a déclaré S. M. le Roi Abdullah II,

« La guerre contre le terrorisme est avant tout notre guerre, celle des arabes et des musulmans avant tout, car nous devons défendre notre grande religion et note noble civilisation et préserver la paix et la sécurité de nos États et de nos peuples. »

Pour ce qui est de la position de mon pays concernant la crise en Libye et au Yémen frère, nous participons à tous les efforts en cours en vue de rétablir l'état de droit. Je distribuerai la version écrite intégrale de mon allocution sur ce point. Je répète toutefois que les efforts en vue d'un règlement politique de la situation en Libye doivent se poursuivre. Nous appelons toutes les parties à respecter les résultats des négociations de Skhirat et à respecter cet accord qui garantira la sécurité et l'avenir de la Libye. Pour ce qui est du Yémen, nousappuyons le processus politique qui insiste sur la légalité du Gouvernement et de la présidence de ce pays doit se poursuivre.

En conclusion, je réaffirme que la situation dangereuse dans notre région en général, et en particulier celle dans les territoires palestiniens occupés, ainsi que les violations israéliennes continues et l'escalade à Jérusalem-Est et dans les Lieux saints exigent que le Conseil prenne l'initiative et assume les responsabilités énoncées dans la Charte des Nations Unies pour régler cette grave crise et faire barrage à tout ce qui est susceptible d'aggraver les tensions.

M. McCully (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : C'est avec un profond désarroi que nous prenons la parole aujourd'hui au Conseil au sujet de l'absence de progrès dans les relations entre Israël et la Palestine et de la violence qui fait rage dans la région depuis quelques semaines. Depuis neuf mois et demi que nous sommes membre non permanent du Conseil, nous avons clairement expliqué la position de la Nouvelle-Zélande, à savoir que le Conseil doit mener une action concertée pour relancer les pourparlers directs entre Israéliens et Palestiniens, car il s'agit là du seul moyen de parvenir à un règlement durable.

Au cours des derniers mois, nous avons entendu avec préoccupation répéter le discours défaitiste qui risque de devenir véridique : « Les conditions ne sont pas favorables; les parties ne sont pas prêtes ». Mais si les conditions ne permettent pas d'engager des pourparlers directs, c'est certainement au Conseil qu'il revient de créer les conditions voulues. Si les parties ne sont pas prêtes, c'est certainement au Conseil qu'il revient de leur dire de se préparer, de les aider à se préparer et de fixer un délai à cet effet.

Nul ne peut excuser la violence qui a éclaté. Néanmoins, nous devons comprendre qu'elle est au moins en partie liée à l'échec du processus diplomatique et politique. Si les responsables d'actes de violence doivent en assumer la responsabilité et être amenés à rendre des comptes, le Conseil doit assumer la responsabilité de l'échec du processus diplomatique et politique, et se mettre en devoir d'y remédier.

Nous nous félicitons donc que le Conseil de sécurité ait la possibilité de se pencher sur la question ce matin, et nous espérons qu'il trouvera un moyen de protéger plus efficacement ceux qui sont exposés à la violence et de redonner espoir à ceux qui n'en ont pas. Au bout du compte, le Conseil sera jugé non pas sur la teneur des paroles prononcées autour de cette table, mais sur l'efficacité des mesures prises par la suite. Que doit donc faire le Conseil pour régler la question de Palestine dans les circonstances actuelles?

Premièrement, nous devons lancer un appel clair et sans équivoque à la cessation de la violence et demander aux dirigeants de toutes les parties d'user de toute leur autorité pour y mettre fin.

Deuxièmement, nous devons réaffirmer l'attachement sans équivoque du Conseil à la solution des deux États en tant qu'unique base acceptable d'une paix durable.

Troisièmement, il doit être clair que le règlement durable de la situation repose sur des pourparlers

directs entre les parties, avec l'appui des acteurs clefs, notamment du Conseil.

Quatrièmement, si les parties ne sont pas prêtes et que les conditions actuelles ne permettent pas d'engager des pourparlers directs, le Conseil doit déterminer une ligne de conduite permettant aux parties de se préparer et créant des conditions propices à la tenue de ces pourparlers dans un délai réaliste mais rapproché.

Mon pays accueille avec une profonde satisfaction le signal très clair envoyé par le Secrétaire général en effectuant une visite dans la région cette semaine. Nous pensons que le Conseil doit également envoyer un message clair aux parties, à leurs voisins, à leurs amis proches et à la communauté internationale. C'est le moment de se concentrer sur ce qui peut être accompli, et non de déplorer ce qui ne peut pas l'être.

Depuis que la Nouvelle-Zélande est devenue membre du Conseil, elle a clairement exprimé son intention de coopérer avec les autres membres du Conseil pour promouvoir des propositions constructives en ce qui concerne le processus de paix au Moyen-Orient. Six longues années se sont écoulées depuis que le Conseil a officiellement adopté une résolution sur cette question. Les événements de ces dernières semaines constituent un appel à l'action. Même si nous sommes prêts à soutenir toute autre proposition raisonnable permettant d'avancer, dans les prochains jours, nous allons communiquer à nos collègues un projet de résolution donnant effet aux quatre mesures que je viens d'évoquer. Nous agissons ainsi dans l'espoir de susciter au moins un débat et un dialogue qui permettront au Conseil de tracer la voie à suivre.

La Nouvelle-Zélande note avec satisfaction l'intensification des efforts du Quatuor. Nous notons particulièrement avec plaisir les efforts du Quatuor visant à engager des contacts avec les dirigeants des pays arabes par l'entremise du format dit Quatuor-Plus. Nous estimons que ce format est un mécanisme approprié par lequel le Conseil peut prescrire les mesures nécessaires et recevoir régulièrement des informations sur les progrès réalisés. Il sera peut-être opportun d'adopter une résolution fixant les paramètres y relatifs au début de l'année prochaine.

Nous saluons l'énergie et l'attention consacrées par de nombreuses personnes de bonne volonté au processus de paix au Moyen-Orient, au fil du temps. En particulier, nous saluons le dynamisme et l'engagement sans pareils dont a fait preuve le Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, s'agissant de ce dossier, et nous espérons que les efforts du Conseil contribueront à créer les conditions favorables à l'aboutissement des efforts diplomatiques menés par M. Kerry et d'autres. S'il y a un enseignement que nous tirer de tentatives précédentes de résoudre ce problème apparemment insoluble, c'est qu'il faudra un appui concerté de toute la communauté internationale pour que les efforts diplomatiques aboutissent à une solution. Aucun discours du Conseil en soi ne peut permettre de régler la question palestinienne, mais il nous incombe aujourd'hui de trouver des moyens d'endiguer la violence, puis de mettre en place un cadre permettant de créer les conditions propices à l'aboutissement des efforts diplomatiques et du dialogue politique, qui sont plus indispensables que jamais.

M^me^ Rodríguez Gómez (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous tenons à saluer la présence du Vice-Secrétaire général. Nous saluons en outre l'initiative de la présidence espagnole du Conseil de sécurité, parce que nous savons que le Moyen-Orient traverse une période très dangereuse, non seulement pour la sous-région, mais également pour toute l'humanité.

Ma délégation s'associe à la déclaration qui sera prononcée par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran au nom du Mouvement des pays non alignés.

La République bolivarienne du Venezuela est vivement préoccupée par la situation au Moyen-Orient, en particulier en Palestine et dans les territoires palestiniens occupés. La récente flambée de violences qui frappent les territoires occupés depuis 19 jours a fait plus de 53 morts et plus de 2 000 blessés. Ces faits ne peuvent pas être interprétés en dehors de leur contexte. C'est le résultat d'une occupation illégale prolongée qui dure près de 60 ans, privant le peuple palestinien de ses droits fondamentaux et de son droit à l'autodétermination dans un pays libre et indépendant. Je salue en particulier la présence du Ministre des affaires étrangères de l'État de Palestine à la présente séance. Nous saluons également les efforts déployés par le Secrétaire général lors de sa récente visite en Palestine et en Israël pour convaincre les parties de mettre fin à la violence dans les territoires occupés.

Je voudrais apporter une précision à ce stade. Les mots sont importants. L'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui est « La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne ». Il s'agit bien plus

que d'une « question ». Il faut plutôt parler de tragédie palestinienne, vu que pendant sept décennies, le peuple palestinien a connu des agressions terroristes et des massacres et que les Palestiniens – hommes, femmes, enfants et personnes âgées – ont été privés de tous leurs droits fondamentaux.

Quand on parle de conflit, comme nous l'avons indiqué à d'autres occasions dans cette enceinte, cela suppose une égalité entre les parties. Mais nous ne pensons pas que l'on puisse supposer que les victimes sont les égaux de ceux qui les maltraitent. Cela n'est pas juste. Il faut être précis s'agissant des mots qu'on utilise. Nous saluons néanmoins les efforts du Secrétaire général. En outre, nous estimons qu'il est nécessaire, comme on l'a déjà dit, que le Conseil de sécurité effectue une visite dans la région pour réaffirmer sa responsabilité dans la promotion d'une solution politique à ce conflit, qui s'est transformé en une agression permanente de l'État israélien contre le peuple palestinien et même, j'ose dire, contre son propre peuple dont nous sommes certains que la grande majorité aspire à une paix définitive. Mon pays est affligé par les niveaux sans précédent de violences et de ravages causés par Israël et que subit le peuple palestinien, qui ne bénéficie pas de la protection internationale auquel il a droit. Nous faisons écho à la demande de la délégation palestinienne au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités dans cette situation, surtout en ce moment où – selon les médias internationaux – le peuple israélien a commencé à prendre les armes pour constituer des milices paramilitaires qui ne font qu'exacerber le conflit.

Voici le bilan de ces sept décennies : 42 massacres et des centaines de milliers de morts. Nous devons être clairs et fermes sur ce point. Tout au long des 70 années de l'existence de l'Organisation des Nations Unies, le peuple palestinien a été privé de ses droits les plus fondamentaux. Il est regrettable que depuis sa création, l'Organisation n'a pas pu trouver de solution politique à ce conflit sanglant. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une déception pour l'Organisation, et pour la communauté internationale dans son ensemble. La politique systématique d'Israël consistant à priver le peuple palestinien de son droit à l'autodétermination et à disposer de son propre État souverain a créé les conditions qui ont fait que les populations civiles, en particulier les jeunes, ont succombé à l'attrait de l'extrémisme et de la violence. Je voudrais attirer l'attention de toute la communauté internationale sur l'intention délibérée de l'État israélien de réduire en échec toute tentative de négocier une paix ferme et durable. La Puissance occupante provoque des cycles de violences brutales afin de justifier son oppression et son contrôle de territoires dans le cadre d'un processus de colonisation permanente. Les dépenses militaires d'Israël en 10 ans seulement, de 2004 à 2014, s'élèvent à près de 110 milliards d'euros. Je ne sais pas si le représentant d'Israël, dans la déclaration qu'il a faite plus tôt, a indiqué que ces dépenses servaient à combattre des enfants sans défense. Cette photo a été prise il y a tout juste un jour. Ces dépenses militaires sont – elles utilisées pour combattre des enfants? Ou peut-être pour bafouer les droits des enfants, comme on peut le voir sur cette image.

Un an après l'attaque militaire contre la bande de Gaza, nous ne devons pas oublier les souffrances des victimes de l'opération nommée a tort « Bordure protectrice », et qui, selon le rapport du Secrétaire général (S/20l5/677), a fait 2 251 morts parmi les Palestiniens, dont 551 enfants. Cela donne une image de crimes de guerre commis par la Puissance occupante, qui exigent des poursuites pénales internationales contre les auteurs de ces actes. Ces événements remontent à une année. Ce ne sont là que quelques images. Toutefois, nous savons que la communauté internationale a été horrifiée en voyant des images encore plus tragiques et plus horribles que nous n'avons peut-être pas apportées dans cette salle parce que la journée ne fait que commencer.

À Gaza, la crise en cours a une des plus terribles dimensions humanitaires de ces dernières décennies. Israël fait obstacle au mécanisme de reconstruction en entravant l'importation de médicaments et l'accès aux fournitures scolaires et au matériel sanitaire et agricole.

Cette initiative, qui dépendait de l'appui de la communauté internationale, est tronquée en raison du refus de la Puissance occupante d'assouplir les mesures liées à l'accès. L'objectif d'Israël est clair : diviser les Palestiniens et rendre impossible l'existence d'un État palestinien indépendant.

En violation du droit international, Israël porte atteinte aux droits de l'enfant. Nous devons signaler la situation en Palestine où, aujourd'hui, plus de 300 enfants sont toujours détenus. Leur statut de mineur n'est pas reconnu et ils font l'objet de traitements cruels, inhumains et humiliants de la part de la Puissance occupante. S'agissant des enfants palestiniens, les prisons israéliennes nous ramènent à des époques plus sombres de l'humanité durant lesquelles la torture, l'acharnement et la persécution étaient devenus la norme et non l'exception.

La complaisance avec laquelle certains États traitent la question palestinienne appelle l'attention du Conseil et de l'ensemble de la communauté internationale. Chaque tentative de paix et de reprise du dialogue politique se heurte à des centres hégémoniques. Il semble que la seule issue possible pour Israël soit la colonisation des territoires palestiniens et le déni de l'autodétermination de ce pays en tant qu'État de droit. Il est donc également paradoxal que, depuis que le Quatuor exerce ses bons offices en vue de l'ouverture des pourparlers de paix, le Gouvernement israélien a déclenché une nouvelle vague de répression par des violences généralisées qui font obstacle à la voie à suivre pour une paix juste et durable.

Nous appelons le Conseil de sécurité à prendre position au plus vite pour exiger d'Israël qu'il mette fin à ce nouveau cycle de violence, et placer le peuple palestinien sous protection internationale, conformément à la quatrième Convention de Genève et à la résolution 904 (1994). Il faut répondre à l'appel lancé par la Palestine pour protéger la vie de ses citoyens face aux agressions répétées et systématiques de la Puissance occupante. À cet égard, la République bolivarienne du Venezuela rejette l'utilisation du veto, qui ne fait que promouvoir la terreur par l'impunité. C'est un veto de la honte s'agissant de la tragédie palestinienne. Le Venezuela réaffirme à cet égard son plein appui au droit à l'autodétermination des citoyens de l'État palestinien en vue de vivre à l'intérieur de frontières internationalement reconnues, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Le 30 septembre, le drapeau palestinien a été hissé dans le cadre du soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU, ce qui démontre l'attachement de la majorité des États Membres de l'ONU aux droits inaliénables du peuple palestinien. Le Conseil doit donc agir en conformité avec la décision et l'appel de la majorité des États Membres. Il est temps que la Palestine devienne un État de plein droit et que la menace du recours au veto par un des membres permanents du Conseil de sécurité ne devienne pas une arme qui prolonge les souffrances du peuple palestinien. C'est un veto de la honte en faveur de la terreur et de son impunité.

Nous appuyons toute initiative visant à trouver une solution définitive à cette tragédie. Il est essentiel que le Conseil de sécurité agisse sans tarder pour faire progresser les négociations, en tenant compte du fait que le non-règlement de cette question a de lourdes conséquences sur la paix et la stabilité au Moyen-Orient. Nous sommes prêts à appuyer sans réserve une résolution visant à contribuer à un règlement définitif de ce conflit historique qui pourvoie à la cessation immédiate de l'occupation israélienne des territoires qui, historiquement, appartiennent au peuple palestinien, ainsi qu'à la fin de la discrimination raciale et religieuse et de l'écrasement du peuple de l'État de Palestine.

Avant de terminer mon propos, je me dois, au nom du Président de la République bolivarienne du Venezuela et au nom du peuple vénézuélien, d'appuyer pleinement l'action menée par la Fédération de Russie en Syrie. Nous savons que le Président Poutine donne aujourd'hui une leçon d'histoire à l'ensemble de l'Occident en combattant directement le terrorisme, sans deux poids, deux mesures, et sans utiliser une question aussi délicate que la violence terroriste à des fins politiques en vue d'ignorer ou de renverser des gouvernements qui ne servent pas des objectifs impérialistes.

M^me^ Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de présider la séance d'aujourd'hui, et je remercie également le Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, de son exposé détaillé et les ministres des affaires étrangères présents ici de s'être joints à nous aujourd'hui.

Partout en Israël, à Jérusalem, en Cisjordanie et à Gaza, le ciel est chargé, de peur. À propos des récentes violences, un Israélien a déclaré à un journaliste : « Je ne me sens tout simplement plus en sécurité … Je regarde qui sont les personnes autour de moi. Je veux savoir qui se trouve derrière moi ». Un jeune Palestinien a dit : « [v]ous avez peur que quelqu'un se mette à crier : « C'est un Arabe, c'est un Arabe! », et que quelqu'un tire sans que vous n'ayez rien fait ». Un lycéen israélien a dit : « Je suis tétanisé. Les enfants ont peur de sortir de chez eux. Ils refusent d'aller dans les magasins ou de se promener dans le quartier ». De l'autre côté de la ville, un père palestinien a déclaré : « Je ne me sens pas en sécurité. Pour moi, la meilleure stratégie consiste à ne pas envoyer les enfants à l'école, à les garder à la maison ». À Jérusalem, commerçants et clients sont sur les nerfs. Un commerçant israélien a dit que ses clients sont « venus, ont fait leurs achats et ont fui », et que « les gens ont peur ». Un commerçant arabe de la vieille ville a dit : « Quand je prépare les jus, l'ai peur de découper les oranges de peur que quelqu'un ne me voie avec le couteau et ne me tire dessus ».

Cette crainte mutuelle risque d'aggraver le cycle de violence déjà explosif. Les États-Unis sont profondément inquiets et condamnent avec la plus grande fermeté les attaques terroristes et les violences récentes et en cours. Les souffrances humaines infligées par ces actes sont lourdes et continuent de s'accentuer. Nous déplorons toute perte en vie humaine et continuons de souligner à quel point il est important que les deux parties condamnent la violence et évitent les déclarations provocatrices qui risquent d'aviver davantage les tensions. Les deux parties doivent faire preuve de retenue.

Le sentiment de frustration se renforce chez toutes les parties à mesure que les chances de parvenir à une solution des deux États semblent diminuer. Cette frustration ne justifie toutefois pas les actes de violence répréhensibles contre des civils. Poignarder des innocents qui vaquent à leurs occupations n'est pas un moyen acceptable d'exprimer quoi que ce soit. Il s'agit, comme vient de le dire le Vice-Secrétaire général, d'une tentative de meurtre, un point c'est tout. De telles attaques doivent être catégoriquement condamnées en Israël, comme elles le seraient dans n'importe lequel de nos pays. Nous appuyons le droit d'Israël de défendre ses citoyens, et nous déplorons le fait que la vie d'innocents soit fauchée de manière gratuite et délibérée. Nous avons également fait part de notre vive inquiétude au sujet des Palestiniens morts ou blessés à cause de tirs réels des Forces de sécurité israéliennes, et nous avons exhorté Israël de prendre des mesures pour prévenir une escalade de la violence. Comme toujours, il est absolument essentiel de tout mettre en œuvre pour empêcher des pertes en vies humaines évitables, protéger les innocents, apaiser les tensions et rétablir le calme.

Nous avons également exprimé notre vive préoccupation face à la violence accrue des colons israéliens contre les Palestiniens et leurs biens en Cisjordanie. Plus immédiatement, nous demandons instamment à toutes les parties de prendre des mesures volontaristes pour rétablir le calme et apaiser les tensions. À cet égard, nous nous félicitons de ce qu'Israël et la Jordanie se soient engagés à maintenir le statu quo au Haram al-Charif/mont du Temple, et nous appuyons fermement les efforts faits par toutes les parties pour veiller à ce que ce statu quo soit bel et bien maintenu. Le Premier Ministre israélien, M. Netanyahu, s'y est publiquement engagé.

À plus long terme, nous demeurons préoccupés par les tendances observées sur le terrain, y compris la violence et les activités de peuplement et celles liées aux avant-postes de colonies, mettent très gravement en péril la viabilité de la solution des deux États. Comme indiqué dans la déclaration du Quatuor du 30 septembre, les États-Unis et leurs partenaires appuient les mesures concrètes qui aident à stabiliser la situation, montrent des progrès pertinents vers une solution des deux États et redonnent espoir. Ensemble, nous devons continuer de demander instamment que des mesures significatives soient prises pour ouvrir la voie à une solution des deux États négociée. Des progrès considérables concernant la ligne d'action, en particulier dans la zone C, seront indispensables pour renforcer la capacité de l'Autorité palestinienne de s'attaquer aux principaux problèmes économiques et institutionnels. Ces efforts sont possibles tout en respectant les besoins légitimes d'Israël en matière de sécurité. Ils permettront de renforcer la stabilité et la sécurité des Israéliens et des Palestiniens. Nous continuons de penser que le meilleur moyen de réduire les tensions est d'œuvrer en faveur d'une solution politique aboutissant à deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Ce n'est que par le biais d'une solution négociée entre les deux parties que l'on pourra instaurer la paix et la sécurité.

M. Kerry a eu aujourd'hui une réunion constructive avec le Premier Ministre israélien, M. Netanyahu. Ils ont discuté de la situation en matière de sécurité en Israël, en Cisjordanie et dans la région, ainsi que de la situation au Haram al-Charif/ mont du Temple. Plusieurs propositions constructives ont été avancées, notamment des mesures qui pourraient être prises par Israël pour réaffirmer son attachement au maintien du statu quo au Haram al-Charif/mont du Temple. L'un et l'autre sont convenus de la nécessité de mettre fin aux incitations à la violence, de réduire les tensions et de ramener le calme. Le Secrétaire d'État en discutera plus en détail lorsque les Ministres du Quatuor se réuniront à Vienne demain, et il se rendra ensuite en Jordanie, où il rencontrera séparément le Président Abbas et le Roi Abdullah II, samedi. Au cours de ses entretiens, il encouragera les efforts visant à rétablir le calme et à mettre fin à la violence.

Nous ne pouvons pas discuter de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient sans parler de la situation tragique en Syrie, qui s'est considérablement dégradée depuis que nous nous sommes réunis pour notre dernier débat public trimestriel sur le Moyen-Orient (voir S/PV.7490). Les répercussions des événements qui s'y

produisent sont ressenties bien au-delà de la région. Après quatre ans et demi de guerre, les civils syriens continuent d'endurer les bombardements aux barils d'explosifs, la violence extrémiste et les privations généralisées. Le Réseau syrien des droits de l'homme a indiqué que dans le seul mois de septembre, le régime Assad avait largué 1 715 barils d'explosifs sur sa propre population, touchant des mosquées, des hôpitaux, des écoles et d'autres infrastructures civiles. Le nombre de morts enregistrées depuis le début du conflit dépasse les 250 000, et ce chiffre n'inclut pas les dizaines de milliers de Syriens qui ont disparu. En outre, plus de 10 millions de Syriens sont déplacés.

La nouvelle offensive militaire russe a aggravé une situation déjà désespérée. Autour d'Alep et d'Homs, les frappes aériennes russes fournissent une couverture à une offensive lancée par les forces d'Al-Assad, avec l'aide de combattants iraniens et du Hezbollah. Selon l'Organisation des Nations Unies, la nouvelle offensive a contraint 50 000 Syriens de plus à fuir leurs foyers dans les districts du sud-ouest de la ville d'Alep, et 35 000 à Hama, ce qui correspond à 85 000 personnes nouvellement déplacées en un laps de temps relativement court. De retour du sud d'Alep au début de cette semaine, le docteur Zedoun Al-Zoabi, responsable de l'Union des organisations syriennes de secours médicaux, a déclaré : « Les populations sont terrorisées. Tout le monde s'enfuit. »

La Russie dit qu'elle défend les Syriens, mais, d'après des groupes d'observateurs syriens crédibles, les frappes russes autour de la ville d'Alep ont principalement touché des infrastructures civiles essentielles, dont des écoles et des marchés. Au moins 100 civils ont été tués par ces frappes à ce jour, d'après le Réseau syrien des droits de l'homme. L'offensive russe a également été très contreproductive, même au regard de ses objectifs déclarés, puisqu'elle concentre sa puissance de feu non pas sur l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), mais sur des groupes qui, dans de nombreux cas, ont subi d'énormes pertes en vies humaines en combattant contre l'EIIL.

La Russie dit qu'elle cible les terroristes, mais, de fait, elle cible les groupes et les personnes qui s'opposent au régime violent de Bashar Al-Assad. Pas plus tard qu'hier, l'agence Reuters a fait état d'une étude très crédible sur les frappes russes, qui montrait que 80 % des cibles touchées par la Russie se trouvent en dehors des zones contrôlées par l'EIIL. En s'attaquant à des groupes non extrémistes, la Russie a renforcé, de manière perverse, la force relative de l'EIIL, qui profite de cette campagne pour s'emparer de nouveaux territoires dans les zones rurales d'Alep. Depuis que la Russie a commencé ses frappes, la carte de la Syrie a été redessinée au profit de l'EIIL. Les civils, terrorisés, fuient et l'EIIL gagne du terrain.

Que les choses soient claires. Aider l'armée d'Al-Assad à s'attaquer aux groupes qu'il nous faut amener à la table des négociations ne fera que prolonger le conflit et repousser davantage toute perspective de solution politique. Ce conflit ne prendra pas fin tant que la Syrie ne sera pas libérée d'Al-Assad. Le soutenir maintenant ne fait que garantir que lorsqu'une transition politique sera négociée, l'EIIL sera plus fort – son recrutement ayant été renforcé par les actions de la Russie, de l'Iran et du régime – et l'État syrien sera plus faible, le pays plus fragmenté et la détresse des familles plus étendue dans le pays.

La paix en Syrie ne peut pas être obtenue du jour au lendemain, pas plus que les craintes qui assombrissent le ciel de Jérusalem aujourd'hui ne se dissiperont immédiatement. Nous espérons que la rencontre de demain entre M. Kerry et le Ministre des affaires étrangères, M. Lavrov, débouchera sur un nouvel engagement de la Russie, en paroles et en actes, en faveur d'une solution politique pour la Syrie sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Dans le même temps, nous appelons les dirigeants israéliens et palestiniens à prendre toutes les mesures possibles pour réduire les tensions et rétablir le calme sur le terrain. Dans toute la région, la reprise du dialogue politique représente la seule voie pour sortir de ces sombres journées de terreur et de peur.

M. Marican (Malaisie) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué et de présider la présente séance. La Malaisie se félicite vivement de votre présence ici aujourd'hui, qui témoigne de l'importance que l'Espagne attache au sujet du débat public d'aujourd'hui.

Je souhaite également une chaleureuse bienvenue aux Ministres des affaires étrangères de la Jordanie, de la Nouvelle-Zélande, du Venezuela et de la Palestine, et les remercie de leur présence ici aujourd'hui.

Je me félicite de l'exposé très approfondi qu'a fait le Vice-Secrétaire général, M. Eliasson.

Nous nous associons également aux déclarations qui seront prononcées par les représentants de l'Iran et du Koweït, au nom du Mouvement des pays non

alignés et de l'Organisation de la coopération islamique, respectivement.

Les efforts inlassables déployés par le Secrétaire général lors de sa récente visite au Moyen-Orient afin d'amener les parties à s'engager sur la voie de la paix et à reprendre des négociations dignes de ce nom sur la base de la solution des deux États sont très appréciés, en particulier par la Malaisie. Nous appuyons fortement l'objectif des deux États. Toutefois, nous doutons de plus en plus que la meilleure façon d'atteindre cet objectif soit par le biais de négociations bilatérales directes entre la Palestine et Israël. Vingt ans après Oslo, la possibilité de réaliser la solution des deux États sur la base de négociations bilatérales directes semble plus éloignée que jamais. La poursuite de l'expansion des colonies israéliennes illicites et la construction du mur d'apartheid illicite par Israël, ainsi que la montée de l'extrémisme de part et d'autre ont peut-être sapé de façon irrémédiable la possibilité de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Rappelons l'histoire. En 1947, la Puissance mandataire du Moyen-Orient décidait de renvoyer le problématique mandat de Palestine aux Nations Unies, après avoir été mise à rude épreuve et s'être lassée d'années de lutte contre une guérilla sanglante menée par les organisations paramilitaires juives. Ces organisations perpétraient des actes de terreur et de violence, en ciblant les intérêts britanniques et même les infrastructures civiles dans le but de créer un État. La réticence des deux parties, les Palestiniens et les Juifs, à parvenir à un accord avait forcé la Puissance mandataire à recourir à l'Organisation des Nations Unies. En réponse, l'Assemblée générale a décidé de la partition du territoire contesté, créant l'État d'Israël.

Aujourd'hui, plus de six décennies plus tard, par une tragique ironie de la logique, la communauté internationale déclare que la création d'un État palestinien ne peut être réalisée que par le biais de négociations bilatérales directes avec Israël, la Puissance occupante. Qui plus est, certains parmi nous ne veulent pas que le Conseil de sécurité, et encore moins l'Assemblée générale, jouent un rôle important dans la réalisation de la solution des deux États. Si nous avions appliqué les mêmes règles à Israël et avions insisté depuis 70 ans qu'il ne pouvait voir le jour que par le biais de négociations bilatérales directes avec ses voisins arabes, l'État d'Israël existerait-il aujourd'hui? Aujourd'hui, pourtant, les tentatives palestiniennes d'accéder aux mêmes voies juridiques, diplomatiques et voies multilatérales sont décriées comme étant des mesures unilatérales et contreproductives qui compromettraient le prétendu processus de paix.

Si les principaux acteurs souhaitent sincèrement sauver la solution des deux États, il doivent se départir de leurs habitudes et modes de pensée dépassés et proposer des mesures audacieuses pour y parvenir, vu que nos précédentes approches se sont jusqu'ici soldées par un échec lamentable. Depuis trop longtemps, chaque fois que la violence éclate en Palestine occupée, l'attitude de la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, est de se démener pour remettre d'aplomb les ruines du processus de paix. Puis nous agitons devant les yeux des Palestiniens tout ce que nous avons sous la main, tel un appât pour apaiser leur frustration et leur colère, en leur faisant faussement espérer une initiative fructueuse. Une fois que la situation se calme en Palestine occupée, le monde oublie de nouveau le pénible sort des Palestiniens, qui continuent de croupir dans des conditions inhumaines sous l'occupation jusqu'à ce qu'ils perdent patience une fois de plus et qu'éclate le prochain cycle de violence.

Albert Einstein a dit un jour que la folie, c'était de faire toujours la même chose en s'attendant à un résultat différent. Après deux décennies de tentatives infructueuses, nous devons cesser de nous bercer de l'illusion que cette démarche peut encore donner des résultats. Il est imprudent d'attendre encore plusieurs décennies avant de rassembler enfin la volonté et le courage politiques de faire ce qui est nécessaire et juste pour la Palestine.

La majorité des États Membres représentés dans cette salle, y compris ceux qui sont assis autour de cette table, ont à un moment ou à un autre lutté pour faire valoir leur droit à l'autodétermination face aux puissances coloniales. Compte tenu de nos propres expériences historiques en matière d'autodétermination, il serait sans doute bon de prendre un peu de recul et d'essayer de comprendre le message que nous adressons aux Palestiniens depuis un certain temps. Dans les faits, nous leur disons ceci : « Obéissez à la puissance coloniale ou occupante, en dépit des graves injustices, de la discrimination, de l'absence de liberté, et des violations des droits de l'homme qui vous sont infligées; déposez les armes et cessez de lutter contre l'occupation, car cela s'apparente à du terrorisme ou à de l'antisémitisme; n'engagez aucune démarche juridique ou diplomatique visant à créer un État, car cela risque de fâcher la puissante occupante, qui refusera alors de

vous octroyer l'indépendance; attendez patiemment la création de votre État, même si la puissance occupante est en train de changer la réalité sur le terrain pour que celle-ci finisse par devenir impossible; et, surtout, restez modérés et soumis en toutes circonstances, même si vous pleurez vos enfants et vos nouveau-nés, vos parents, vos conjoints et vos frères et sœurs qui sont illégalement pris pour cible et victimes de l'usage disproportionné de la force par la puissance occupante, même si les auteurs de ces actes ne sont jamais poursuivis ». Je me demande vraiment combien d'entre nous dans cette salle et autour de cette table, chacun avec sa propre histoire de lutte légitime pour le droit à l'autodétermination, pourraient respecter les normes que nous insistons actuellement pour imposer aux Palestiniens.

L'occupation continue de la Palestine et l'oppression systématique dont en est victime la population constituent un puissant facteur d'unité qui attise le radicalisme et l'extrémisme dans le monde entier. Nous n'approuvons évidemment pas le terrorisme et l'extrémisme violent perpétré par les groupes comme Daech et Al-Qaida, qui manipulent le sort tragique et les souffrances des Palestiniens. Mais peut-on raisonnablement s'attendre à ce que le peuple palestinien opprimé, humilié, asservi et souffrant depuis si longtemps, reste passif lorsque tous les moyens juridiques, politiques et diplomatiques de résistance sont totalement bloqués depuis des dizaines d'années? Même la Malaisie – pays non arabe situé dans une région culturellement et géographiquement éloignée du Moyen-Orient, et dont la population à majorité musulmane est modérée − n'est pas épargnée par la montée du radicalisme dû à la frustration et la colère suscitées par les souffrances de nos frères musulmans en Palestine.

Toute une génération de Palestiniens devenus adultes a grandi depuis Oslo en ne connaissant que l'occupation, le blocus, la répression et la violence. Si l'occupation se poursuit, nous finirons par récolter ce que nous avons semé, et nous allons enfin nous rendre compte un jour que la paix et la solution des deux États ne sont plus envisageables. Il est donc dans l'intérêt de la communauté internationale d'agir de toute urgence pour remédier aux causes profondes du conflit et mettre fin à l'occupation israélienne. Je voudrais me faire l'écho des sentiments exprimés par mes collègues autour de cette table et par le Secrétaire général quant à la nécessité de rétablir un horizon politique et de relancer un processus de paix digne de ce nom. À cet égard, nous appuyons et saluons vivement toutes les initiatives visant à trouver une solution à ce conflit de longue date et à relancer le processus de paix au Moyen-Orient, notamment les initiatives de la France et de la Nouvelle-Zélande. Néanmoins, la Malaisie souligne la nécessité de fixer une échéance raisonnable pour parvenir à la solution des deux États. Le Conseil dispose de divers outils pour maintenir la paix et la sécurité internationales, qu'il pourrait utiliser à cette fin.

La Malaisie appuie fermement la demande de protection des Nations Unies soumise par la Palestine, avec notamment le déploiement temporaire d'observateurs internationaux dans les territoires palestiniens occupés. Nous disposons, pour nous guider dans nos délibérations, de nombreux précédents concernant ce type de protection assurée par les Nations Unies. Je prie instamment le Conseil d'entamer des discussions sérieuses concernant la demande de protection des Nations Unies, en étroite collaboration avec le Secrétaire général. Je suis fermement convaincu que cette protection permettrait de parvenir à endiguer la violence épuisante qui prévaut actuellement, conformément au droit international humanitaire, et en particulier des Conventions de Genève. Elle garantirait la responsabilisation de toutes les parties au conflit et imposerait le respect du droit international, du droit international des droits de l'homme et des diverses résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Pour terminer, nous espérons que le Conseil s'accordera sur un document final à l'issue du présent débat public qui témoignerait de notre solidarité à l'égard de la gravité de la situation sur le terrain. Dans le cas où le Conseil resterait paralysé, se rendant ainsi inutile pour le processus de paix au Moyen-Orient, nous devons nous préparer à l'idée de rechercher une solution ailleurs. Nous ne devons pas abandonner tous les efforts diplomatiques et laisser l'occupation se poursuivre indéfiniment.

La communauté internationale doit s'attacher à faire respecter le droit légitime à l'autodétermination, qui constitue l'un des principes fondamentaux de l'ONU depuis sa création, il y a 70 ans. Nous avons le devoir, vis-à-vis du peuple palestinien, de mobiliser notre volonté politique et d'explorer les autres voies pacifiques, légales et diplomatiques dont nous disposons dans le but de mettre fin à l'occupation la plus longue de l'histoire moderne. Cela étant dit, je réaffirme la position de mon pays, à savoir que, si nous n'agissons pas, nous serons très certainement condamnés par l'histoire et confrontés à un avenir encore plus sombre.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, de son exposé sur la situation au Moyen-Orient, en particulier sur la question palestinienne. D'après son exposé, nous devons reconnaître la frustration qui découle de la situation actuelle ainsi que l'incapacité de la communauté internationale – et notamment du Conseil de sécurité – à contribuer de façon concrète et significative à la recherche d'une solution à ce douloureux conflit qui sévit au Moyen-Orient et en Israël.

L'escalade actuelle et dangereuse de la violence entre Israéliens et Palestiniens et les pertes tragiques en vies humaines sont tout à fait inacceptables. Les événements survenus récemment à Jérusalem, sur fond de tensions croissantes autour des lieux saints de la ville, revêtent un aspect très dangereux compte tenu de l'ampleur des conséquences qu'ils peuvent entraîner, et qui doivent à tout prix être évitées. Nous engageons vivement les autorités et les forces de sécurité israéliennes à préserver le statu quo sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa pour éviter d'exacerber les tensions, de heurter les susceptibilités religieuses et de causer davantage de ressentiment. Les guerres religieuses sont toujours très difficiles à arrêter et coûtent très cher en vies humaines.

Les participants au présent débat ont certainement fait des contributions constructives qui, si elles étaient prises en considération, pourraient changer la façon dont nous traitons cette question, en particulier le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à un État. À cet égard, les Accords d'Oslo sont porteurs d'espoir et offrent une occasion unique de mettre un terme à l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Le fait de n'avoir pas réussi à progresser sur ce point a été catastrophique et les restrictions imposées aux Palestiniens sont plus sévères qu'en 1987, lorsque la première Intifada a éclaté.

Nous nous demandons si les vagues périodiques d'affrontements ne sont pas une stratégie délibérée et à long terme de cercles extrémistes en Israël visant à faire barrage à la possibilité d'une solution des deux États. D'un côté, les Palestiniens connaissent des conditions de vie désespérées et voient leur liberté de mouvement de plus en plus limitée en Cisjordanie occupée et à Jérusalem-Est. De l'autre côté, l'extension des colonies de peuplement se poursuit, en violation du droit international mais avec l'approbation des autorités israéliennes et sous la protection des forces israéliennes de sécurité. Cette situation ne peut pas perdurer indéfiniment. Comme nous l'avons observé ces 40 dernières années, elle est toujours suivie par des vagues périodiques de violence, comme on le voit aujourd'hui à Jérusalem.

Malheureusement, ces flambées de violence, au-delà des horribles conséquences que sont les pertes en vies humaines et les destructions matérielles, ont pour corollaire la perte d'autres territoires palestiniens, encore plus de restrictions et une répression brutale à l'encontre des Palestiniens. Le fait le plus inquiétant survenu ces dernières semaines, c'est que tant les Israéliens que les Palestiniens ont perdu l'espoir que les négociations peuvent mettre fin à la crise et instituer un règlement durable du conflit. L'échec du processus de paix – qui, il nous faut le reconnaître, est un échec collectif de la communauté internationale – affaiblira les mécanismes mis en place pour apaiser les tensions. En fait, des mécanismes comme l'accord entre les Forces de défense israéliennes et les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne sont de moins en moins viables étant donné que les négociations avec Israël n'offrent plus aucune perspective réaliste de mettre fin à l'occupation. C'est pourquoi il revient au Conseil de sécurité d'aplanir les divergences, de dégager un consensus et de mettre tout en œuvre pour relancer le processus de paix en fixant des paramètres pour les négociations et pour un accord sur le statut final, comme plusieurs participants l'ont réaffirmé au cours du présent débat.

Il est impératif que le processus de paix soit relancé afin de mettre fin à l'occupation et de parvenir à un règlement juste et durable sur la base de deux États vivant côte à côte et en sécurité. À cet égard, l'Angola se félicite de la visite du Secrétaire général en Palestine et en Israël. Nous nous félicitons aussi de la proposition de convoquer une réunion du Quatuor demain à Vienne. Afin de parvenir à des résultats, nous prions instamment toutes les parties à mettre fin à la violence, car elle mine les aspirations légitimes des Palestiniens à un État, et celle des Israéliens à la sécurité.

Afin d'empêcher l'expansion territoriale de se poursuivre et de garantir la sécurité tant des Palestiniens que des Israéliens, l'Angola appuie vigoureusement la demande d'une protection de l'ONU ou d'une protection internationale des territoires palestiniens occupés, afin de prévenir une autre escalade des hostilités. Ce serait une manifestation claire et concrète de notre appui à la solution des deux États que nous avons maintes fois exprimé au Conseil.

L'atmosphère au Moyen-Orient a atteint un point d'ébullition et nous pourrions être plongés dans un conflit qui aura des répercussions mondiales. Afin d'éviter cela, nous devons régler la question palestinienne dès que possible en facilitant la création d'un État palestinien viable, vivant côte à côte avec Israël. Nous devons aller au-delà du lever historique du drapeau palestinien à l'ONU, dont nous avons tous été témoins ces derniers jours. Ce fut une importante déclaration politique de la part de l'Autorité palestinienne mais, malheureusement, c'était trop peu et trop tard comme le démontrent les événements dont nous sommes témoins ces jours-ci.

M^me^ Murmokaité (Lituanie) (*parle en anglais*) : Le présent débat a lieu à un moment où toute action unilatérale ou tout nouvel incident pourrait conduire à une explosion de violence, et éteindrait la faible lueur d'espoir quant à la possibilité de parvenir à un règlement pacifique du conflit.

Aujourd'hui, nous voyons où peuvent mener des agissements comme les colonies illégales, les expulsions, les démolitions, les provocations, les agressions à l'arme blanche, les actes de terreur contre les civils ou une riposte disproportionnée des forces de sécurité. Dans son exposé, le Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, a noté tout à l'heure le nombre de personnes tuées et blessées des deux côtés. Ce nombre continue d'augmenter. La Lituanie condamne fermement tous les actes de violence qui causent blessures et pertes en vies humaines. Les auteurs de ces crimes doivent être amenés à rendre compte de leurs actes. Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées et nous souhaitons plein rétablissement aux blessés.

Les dirigeants politiques, communautaires et religieux palestiniens et israéliens doivent s'élever avec fermeté contre la terreur, la violence et l'incitation. Ils doivent dénoncer clairement et fermement tous les actes de ce genre et appeler au calme et au respect mutuel. Un surcroît de rhétorique incendiaire, de déformation des faits et de violence – verbale ou physique – ne fera que provoquer plus de violence, de douleur, de morts et de désespoir et éloigner encore davantage l'espoir de vivre en paix et en sécurité.

Toutes les provocations, notamment dans les lieux saints, doivent cesser immédiatement. Tous les lieux saints doivent être protégés. Le Haram al-Charif/mont du Temple est un lieu saint pour les musulmans comme pour les juifs, et il est vital de veiller à ce que le statu quo soit préservé. Nous nous félicitons des assurances répétées du Premier Ministre israélien concernant le respect du statu quo aux Lieux saints et nous l'encourageons à prendre des mesures concrètes pour le réaffirmer, en travaillant en étroite coopération avec la Jordanie.

Gaza a besoin en urgence de reconstruction et de développement économique. Une levée immédiate et inconditionnelle du blocus et la libre circulation des personnes et des biens, tout en répondant aux préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité, sont nécessaires pour l'efficacité des secours humanitaires et du relèvement. Nous considérons Gaza comme une partie intégrante du futur État palestinien et appelons à une véritable réconciliation entre Palestiniens.

La récente flambée de violence nous rappelle une fois encore que la situation actuelle est intenable. La classe politique et la population des deux parties doivent enfin comprendre que c'est la paix, et non l'affrontement, qui est dans l'intérêt aussi bien des Israéliens que des Palestiniens. Cette semaine, la Présidente de la République de Lituanie, M^me^ Dalia Grybauskaitė, rencontrant les dirigeants israéliens et palestiniens, a exhorté les deux parties à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre un frein à cette escalade de la violence et restaurer le calme. La Lituanie appelle les dirigeants des deux parties à faire tout leur possible pour faire cesser l'incitation à la violence, mettre fin à l'impunité et garantir le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Les responsables politiques ont l'obligation de protéger les vies des civils innocents. Nous appelons les deux parties à engager des pourparlers directs pour apaiser les tensions.

La communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, les États-Unis, l'Union européenne, la Ligue des États arabes, le Quatuor et les acteurs régionaux, doivent jouer leur rôle pour aider les deux parties dans leurs efforts visant à créer les conditions qui rendront possibles des négociations constructives. Nous nous félicitons de la visite très opportune du Secrétaire général dans la région, ainsi que de celle du Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, et de la réunion du Quatuor prévue demain.

Il n'est pas d'autre moyen, pour que ce conflit prenne fin, que de reprendre immédiatement les négociations de paix pour un règlement politique définitif – fondé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, les principes de Madrid, notamment l'échange de territoires contre la paix, la Feuille de

route, les accords précédemment conclus par les parties et l'Initiative de paix arabe –, en vertu duquel deux États démocratiques et souverains vivraient côte à côte à l'intérieur de frontières reconnues, dans la paix, la sécurité et une reconnaissance mutuelle.

Un règlement pacifique et juste de ce conflit aurait un effet stabilisateur sur toute la région. Nous appelons tous les acteurs pertinents à prendre des mesures immédiates, courageuses et audacieuses dans ce sens.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le conflit israélo-palestinien connaît actuellement une nouvelle et grave flambée de violence. Il est indispensable de prendre immédiatement des mesures pour apaiser la situation, calmer la rhétorique des deux parties et promouvoir le rejet de la violence sous toutes ses formes. Nous nourrissons l'espoir qu'y aidera la relance des efforts diplomatiques, notamment les négociations du Secrétaire général dans la région et la prochaine réunion du Quatuor à Vienne, au niveau ministériel, sur l'initiative de la Russie.

Si les représentants spéciaux du Quatuor se rendaient en Israël et en Palestine, cela aiderait à briser le cycle de violence actuel. L'initiative russe d'organiser une mission du Conseil de sécurité dans la région demeure opportune. Il est indispensable que le Conseil de sécurité se concentre davantage sur le règlement du conflit israélo-palestinien. Cependant, aucune percée radicale ne sera possible à moins de déployer dans le même temps des efforts pour surmonter la crise actuelle et d'ouvrir de nouvelles perspectives politiques pour régler la question du statut définitif et pour concrétiser le concept des deux États sur la base du cadre juridique internationalement reconnu, c'est-à-dire la Feuille de route du Quatuor, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et l'Initiative de paix arabe.

L'objectif stratégique reste inchangé : la reprise de négociations directes entre Israël et la Palestine visant à régler une fois pour toutes l'éventail des questions relatives au statut final. Nous sommes convaincus que seule la création d'un État palestinien coexistant pacifiquement avec Israël à l'intérieur de frontières internationalement reconnues pourra garantir la sécurité de l'État israélien et répondre aux aspirations du peuple palestinien. Pour s'approcher de cet objectif, il faut renoncer aux activités de peuplement. La question la plus importante à l'ordre du jour demeure la restauration de l'unité palestinienne sur la base de la plateforme créée par l'Organisation de libération de la Palestine. Ni la violence ni le terrorisme ne peuvent nous rapprocher d'un règlement durable de la question de la Palestine sur la base susmentionnée.

Nous croyons que seuls les efforts conjoints de la communauté internationale parviendront à stabiliser la situation dans les pays Moyen-Orient – situation qui exige de prendre des décisions efficaces. Le chaos et l'anarchie qui résultent largement de l'ingérence extérieure dans les affaires de la région sont activement exploités par les organisations terroristes, et en premier lieu par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) autoproclamé, dont les plans néfastes sont mis en œuvre en Iraq et en Syrie et commencent lentement à prendre forme dans d'autres pays, avec pour objectif la création d'un califat transfrontalier. Il est déplorable que les rangs de cette armée internationale aient été gonflés par des combattants venus de nombreux États du monde entier. La situation est devenue tout simplement intolérable.

C'est pourquoi, conformément à la demande d'assistance militaire faite par les autorités de la République arabe syrienne pour les aider à lutter contre l'EIIL et les autres groupes terroristes agissant en Syrie, la Fédération de Russie a, le 30 septembre, lancé des frappes aériennes et des missiles visant les formations et les installations terroristes sur le territoire syrien. Des démarches collectives sont nécessaires pour éliminer la menace terroriste dans le respect des normes et principes du droit international et des dispositions de la Charte des Nations Unies.

Pour régler ce problème pressant, nous devons mettre de côté les différends politiques secondaires. La Fédération de Russie a distribué un projet de résolution du Conseil de sécurité dont le principal objectif est de resserrer nos rangs afin de parvenir à la réalisation des objectifs précités. Nous appelons tous les membres à s'associer à notre projet dans un effort constructif, principalement en réexaminant la politique à courte vue qui consiste à refuser une lutte collective contre le terrorisme comme le montre, en particulier, le refus d'une détermination commune des cibles,, notamment les installations dont la destruction affaiblirait les capacités militaires de l'EIIL et d'autres organisations terroristes.

Je rappelle au Conseil que l'initiative russe sur la Syrie compte deux volets : elle prévoit d'unir nos forces pour lutter contre le terrorisme et, en parallèle, de lancer un processus politique sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Dans ce contexte, nous appuyons les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire

général, M. Staffan de Mistura, et nous invitons l'opposition à former une délégation représentative pour participer à des groupes de travail thématiques intersyriens.

C'est à un règlement durable de la situation en Syrie que visent nos contacts aux plus hauts niveaux avec les représentants de l'Arabie saoudite, de la Turquie, des Émirats arabes unis, du Qatar, de la Jordanie, de l'Iran et d'autres acteurs clefs. L'absence d'alternatives à un règlement politique a été confirmée lors de la rencontre entre le Président russe, Vladimir Poutine, et le Président syrien, Bashar Al-Assad, le 20 octobre à Moscou. Dans ce contexte, nous continuons d'insister sur le fait que la Russie est prête non seulement à contribuer à la lutte contre le terrorisme, mais aussi à promouvoir un processus politique afin que la Syrie puisse devenir un pays où règnent la sécurité, la stabilité, et la coexistence pacifique entre diverses confessions religieuses.

Nous attachons une grande importance à la rencontre qui aura lieu le 23 octobre à Vienne entre les Ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie, des États-Unis, de l'Arabie saoudite et de la Turquie. Nous espérons que d'autres États rejoindront bientôt ce type de rencontre, notamment l'Égypte, la Jordanie, l'Iran, le Qatar et les Émirats arabes unis.

Nous avons appuyé les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour le Yémen, M. Ahmed, pour faire passer la situation à l'arène politique et pour lancer un dialogue interyéménite en vue d'un règlement durable. Nous appelons à faire immédiatement cesser la violence, au regard de la situation humanitaire tragique qui règne dans le pays. Il est de notre devoir commun de mettre fin aux souffrances du peuple yéménite.

Les événements bien connus de 2011 ont entraîné l'effondrement et l'éclatement de la Libye et ont transformé le pays en un nouveau foyer de tensions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Cette situation est exploitée par l'EIIL, qui a fait connaître sa présence par d'horribles actes de vandalisme. Les ondes de cette instabilité se propagent en direction de la région saharo-sahélienne au sud, ainsi que vers la Méditerranée et l'Europe au nord. La situation en Libye et dans d'autres points chauds de la région a donné naissance à une crise de migration d'ampleur catastrophique.

Nous appelons toutes les parties en Libye à agir de manière responsable, à constituer un gouvernement d'unité nationale et à s'unir pour lutter contre le terrorisme. La Fédération de Russie, qui entretient des liens historiques avec les États du Moyen-Orient, continuera d'apporter une contribution importante à restaurer la stabilité et des conditions de vie normales dans la région, et y instaurer le développement durable.

M. Cherif (Tchad) : Je remercie la présidence espagnole d'avoir organisé le présent débat public sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Je remercie également le Secrétaire général adjoint, M. Jan Eliasson, de son exposé. Je salue la présence parmi nous des Ministres des affaires étrangères venus spécialement pour participer à la présente séance.

Mon intervention portera uniquement sur la question palestinienne.

Notre débat d'aujourd'hui se tient à un moment où une flambée de violence traverse Jérusalem-Est et la Cisjordanie, provoquée par l'incursion d'extrémistes israéliens sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa. Ce énième engrenage meurtrier nous rappelle avec force que le statu quo est de plus en plus intenable. Avec son cortège de répressions, de privations et de frustrations, il ne fait qu'envenimer davantage une situation déjà explosive.

Nous réitérons notre ferme condamnation de toutes les formes de violence, quels qu'en soient les auteurs, et appelons toutes les parties concernées à la retenue et au calme. À cet égard, nous saluons la récente visite dans la région du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ainsi que ses louables efforts visant à encourager les parties à apaiser les tensions et à éviter une détérioration plus poussée de la situation. Nous espérons que d'autres efforts diplomatiques, notamment la prochaine réunion du Quatuor, contribueront à éteindre l'incendie et à faire renouer le dialogue.

Nous devons comprendre la profonde frustration et le désespoir des jeunes Palestiniens qui expriment leur colère face à la poursuite d'une occupation sans fin de leur pays et à l'absence de toute perspective politique répondant à leur aspiration légitime à un État indépendant et viable. En effet, les facteurs principaux ayant conduit le processus politique dans l'impasse et attisant les tensions et les violences sont, entre autres, l'expansion des colonies de peuplement, l'appropriation illégale des terres, la démolition des habitations, les détentions administratives arbitraires, les répressions aveugles, etc., ajoutées à l'impunité dont jouit la puissance occupante et à l'impuissance de la communauté internationale. La répression aveugle

des civils innocents et les humiliations quotidiennes infligées aux Palestiniens ne font qu'ajouter de l'huile sur le feu et favoriser le durcissement des positions les plus radicales.

Or, dans une région profondément bouleversée par plusieurs crises et menacée par le terrorisme, il est de l'intérêt de toute la communauté internationale, y compris Israël, de trouver une solution urgente et durable à la question palestinienne. Dans cette optique, la communauté internationale doit tout mettre en œuvre pour désamorcer la violence en cours et donner aux Palestiniens une lueur d'espoir à travers un processus politique crédible, limité dans le temps, devant faire de la solution des deux États une réalité tangible.

À cet égard, l'opinion publique internationale, et le peuple palestinien en particulier, attend du Conseil de sécurité moins de déclarations d'intentions et plus d'actions concrètes tendant à protéger les civils et à mettre fin à l'occupation. L'attente du peuple palestinien a été trop longue, les souffrances qu'il endure sont immenses. En attendant la reprise et l'aboutissement hypothétique du processus politique, le Tchad soutient pleinement l'idée de placer les populations civiles palestiniennes et les lieux saints de Jérusalem sous protection internationale. Les graves violations perpétrées contre des civils innocents doivent faire l'objet d'une enquête internationale indépendante pour que leurs auteurs répondent de leurs actes. Pour ce faire, le Conseil de sécurité doit agir sans délai et assumer pleinement ses responsabilités vis-à-vis de toutes les parties, conformément à la Charte des Nations Unies et à ses propres résolutions pertinentes sur la question palestinienne, restées lettre morte depuis leur adoption. La crédibilité déjà entamée de la communauté internationale tout entière en dépend grandement.

À défaut de pouvoir prendre ses responsabilités pour mettre en œuvre la solution des deux États, le Conseil de sécurité ne saurait indéfiniment nier à l'État de Palestine le droit d'être admis à l'Organisation des Nations Unies en tant que Membre à part entière dans ses frontières d'avant juin 1967, et avec comme capitale Jérusalem-Est. Il n'y a pas d'alternative à la solution des deux États. Pour mémoire, il convient de rappeler que l'État d'Israël même a été créé par la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 29 novembre 1947.

Pour conclure, je voudrais poser la même question que celle qu'a posée le Ministre de la Malaisie : pourquoi ce qui a été possible pour Israël en 1947 ne l'est-il pas en 2015 pour la Palestine?

M^me^ Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Nous tenons à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Elle est l'occasion de réfléchir de façon approfondie sur les événements récents au Moyen-Orient. Nous tenons à saluer la présence des différents Ministres et remercier le Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, de son exposé profond et édifiant. Et nous adressons nos félicitations au Secrétaire général, non seulement pour le rôle qu'il joue à titre personnel, mais particulièrement pour la tonalité morale qu'il a donnée à la recherche de la paix au Moyen-Orient.

La recrudescence de la violence et des meurtres en chaîne insensés, dans le territoire palestinien occupé, si éloquemment décrite par les orateurs qui m'ont précédée, est profondément inquiétante. Ce qui a commencé sous forme d'affrontements ponctuels autour des lieux saints a maintenant fait tache d'huile dans de nombreux endroits de Jérusalem-Est et de toute la Cisjordanie. C'est dire l'étendue de l'escalade. De fait, des craintes ont été exprimées face au risque que, faute d'endiguer la situation, on ne soit peut-être pas très loin du commencement d'une nouvelle Intifada.

Nous condamnons ces meurtres commis sans discrimination dans les termes les plus vigoureux. Il s'agit d'actes injustifiables, immoraux, et qui s'annulent d'eux-mêmes. Les extrémistes des deux camps ne doivent pas être autorisés à dicter l'ordre du jour politique, ce qui ne ferait qu'alimenter le conflit et compliquer la recherche d'une solution de paix. Les actes de provocation et les discours hostiles sont à éviter et les dirigeants politiques de part et d'autre doivent montrer la voie en veillant au rétablissement du calme. Nous pensons qu'un élément fondamental, dans ce contexte, est le maintien du statu quo autour des Lieux saints.

Il convient de souligner que les événements récents ne doivent pas rejeter dans l'ombre le problème sous-jacent du conflit israélo-palestinien. Comme il est largement reconnu, la difficulté qui sous-tend toute cette situation est l'absence de progrès dans le processus de paix au Moyen-Orient. Nous aimerions assister, de la part des dirigeants israéliens et palestiniens, à un effort sincère de retour aux négociations directes.

La situation actuelle n'offre pas de solution viable à la question de Palestine. De fait, elle engendre le désespoir au sein de la population palestinienne et provoque l'anxiété au sein de la population israélienne.

On ne saurait trop insister sur le fait que la solution des deux États se trouve au cœur du processus de paix au Moyen-Orient. La poursuite des activités de peuplement d'Israël y porte grandement atteinte. Il est évident que la solution des deux États jouit du soutien de la communauté internationale. Elle est également largement considérée comme la voie d'une paix durable entre Israël et la Palestine.

Nous exhortons toutes les parties concernées à montrer qu'elles restent engagées en faveur de la solution des deux États en mettant immédiatement fin à la construction de colonies de peuplement dans le territoire palestinien occupé. Nous appelons les États ayant de l'influence sur les parties au conflit à les encourager à reprendre le dialogue sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, du mandat de la Conférence de Madrid, de la Fédération de Russie du Quatuor, de l'Initiative de paix arabe et des accords signés entre elles. Nous tenons à réaffirmer notre appui indéfectible à la solution des deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

M. Delattre (France) : Je tiens à remercier la présidence espagnole pour l'organisation de cette séance ministérielle sur la situation au Moyen-Orient et remercier le Vice-Secrétaire général pour sa présentation.

Cette séance, après le débat public de la semaine dernière (voir S/PV.7536), les échanges du Conseil hier avec le Secrétaire général en direct d'Amman, et les nombreuses démarches diplomatiques que nous menons tous, démontrent à la fois combien la situation est grave en Israël et dans les territoires palestiniens, et combien notre mobilisation est nécessaire.

Nous sommes confrontés à une escalade de violence particulièrement préoccupante au Proche-Orient, qui hélas ne fait que s'aggraver jour après jour sur le terrain. La France, je tiens à le souligner, a fermement condamné les violences de ces dernières semaines – quels qu'en soient les auteurs. Le bilan en termes de victimes, en termes de blessés, en termes de souffrances et de frustrations, est particulièrement lourd.

Cette spirale meurtrière est la traduction concrète de l'impasse du processus de paix. En particulier, la menace que fait peser la poursuite de la colonisation, illégale au regard du droit international, sur la viabilité de la solution des deux États, nourrit le désespoir et la violence. Elle constitue un obstacle aux aspirations des deux parties : la création d'un État palestinien et le droit d'Israël à vivre en sécurité.

Alors que certains nous appellent à renoncer ou à surseoir à toute initiative face à l'accumulation des crises qui remplissent l'ordre du jour international, nous n'avons eu de cesse de travailler ces derniers mois à proposer des solutions pour sortir du cycle infernal de violence au Proche-Orient. La situation actuelle souligne la validité de ces propositions et la nécessité d'en maintenir le cap. Le moment n'est certainement pas de baisser les bras. Nous devons assumer notre responsabilité collective et la France, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, en tant qu'amie du peuple israélien comme du peuple palestinien, entend assumer les siennes.

Dans cet esprit, nous insistons depuis longtemps sur l'urgence d'une mobilisation collective, en vue d'apporter une solution politique durable au conflit. En dépit de la multiplication des crises dans la région, nous sommes restés fidèles à cette conviction : le conflit israélo-palestinien doit rester une priorité internationale. Non seulement les paramètres de la solution au conflit sont connus, mais en plus son absence de règlement demeure un argument de recrutement puissant du terrorisme et, à terme, un facteur de déstabilisation régionale. Nous ne pouvons pas courir le risque que Daech s'empare de la cause palestinienne avec toutes les conséquences qui en résulteraient et que l'on peut aisément imaginer.

C'est donc la responsabilité de la communauté internationale et celle du Conseil de sécurité que d'apporter une réponse à ce conflit. En priorité, nous appelons fermement à ce que les parties redoublent d'efforts pour favoriser l'apaisement, en s'abstenant de tout acte ou propos pouvant alimenter les violences. Le maintien du statu quo de 1967 sur les lieux saints de Jérusalem constitue un impératif, comme l'a souligné le Secrétaire général des Nations Unis hier. La France souhaite que le Conseil de sécurité puisse faire entendre sa voix unanime pour préserver le statu quo et revenir au calme. Encore une fois, c'est notre responsabilité.

Il nous faut parallèlement nous remobiliser pour faire émerger un horizon politique. Nous devons travailler ensemble pour soutenir la reprise d'un processus politique crédible au service de la solution des deux États. C'est tout le sens de notre initiative en faveur de la mise en place, aux côtés du Quatuor, d'un accompagnement international renouvelé au processus de paix. Cet élan vise à impliquer pleinement

les partenaires arabes et européens dans l'appui au règlement du conflit. Nous comptons poursuivre dans cette voie.

L'absence de perspective politique n'est dans l'intérêt de personne. La solution à deux États constitue la seule réponse à ce conflit. La France demeure mobilisée et disposée à travailler en ce sens avec ses partenaires et à soutenir l'action de l'Organisation des Nations Unies.

Qu'il me soit permis également de dire un mot sur la Syrie. Le 17 août dernier, l'adoption d'une déclaration présidentielle du Conseil de sécurité (S/PRST/2015/15) avait représenté, après quatre années d'impasse, une lueur d'espoir en vue d'un règlement de la crise syrienne. Nous avons pensé que le Conseil de sécurité était enfin prêt à traiter la source des maux qui ravagent ce pays et à avancer selon les trois priorités indissociables qui doivent être les nôtres : lutter plus efficacement contre le terrorisme, et contre Daech en particulier, c'est Daech qu'il faut frapper et non l'opposition modérée; mettre en œuvre une vraie transition politique; et apporter une réponse au calvaire que vivent les populations civiles en Syrie. Les dernières semaines, c'est un euphémisme, n'ont pas permis de concrétiser cet espoir et ont apporté de nouveaux motifs d'inquiétude. La France et ses partenaires n'ont eu de cesse de le répéter : soutenir Basar Al-Assad pour faire refluer les terroristes est une fausse solution, qui ne fera que renforcer Daech et prolonger le drame. Cette équation ne pourra jamais fonctionner, car elle interdit tout rassemblement des Syriens contre les terroristes, alimente la propagande de Daech, et finira par renforcer son pouvoir d'attraction. Il s'agirait non seulement d'une faute morale, mais aussi d'une erreur de stratégie dont le peuple syrien, l'ensemble du Moyen-Orient et au-delà auraient à payer durablement les conséquences.

Le destin du peuple syrien ne peut pas se limiter à une alternative de la terreur : ou bien une dictature assise sur la répression sanglante, ou bien le terrorisme barbare. La tragédie syrienne doit être traitée à la racine, ce qui implique une véritable transition politique, capable de porter une réconciliation nationale. Ce que nous devons rechercher figure dans le Communiqué de Genève de juin 2012 : un gouvernement doté des pleins pouvoirs exécutifs, rassemblant à la fois des éléments du régime et des éléments de l'opposition qui refusent le terrorisme. Nous connaissons l'essentiel des objectifs, des paramètres et des acteurs d'une telle transition. Nous ne devons pas nous résigner au blocage actuel du dialogue, mais bien plutôt continuer de soutenir les efforts de l'Envoyé spécial pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, pour engager des discussions avec toutes les parties et définir les contours d'une solution ordonnée.

Avec plus de 250 000 morts et 10 millions de réfugiés et de déplacés, la Syrie est le théâtre de la plus grave tragédie humaine de ce début de XXIesiècle. Dans cette situation de chaos, la responsabilité immédiate du Conseil doit être de protéger effectivement les populations civiles. C'est aux autorités syriennes qu'il revient en premier lieu de protéger leur population. Or, le régime, désormais appuyé massivement de l'extérieur, utilise ses moyens militaires, notamment aériens, pour terroriser et tuer des civils, en violation permanente de ses obligations au regard du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité.

En Syrie, des zones entières sont aujourd'hui sous le feu de bombardements indiscriminés du régime, notamment aux barils d'explosifs. Chacun connaît les caractéristiques effrayantes de ce mode d'action, qui frappe aveuglément et qui constitue, pour reprendre l'expression de Staffan de Mistura, la sinistre « marque de fabrique » du régime de Bachar el-Assad. Or les barils d'explosifs ne sont pas des armes de défense, mais bien des armes de terreur, des armes qui alimentent aussi le déplacement des personnes, et ultimement, les flux de réfugiés vers les pays voisins et vers l'Europe.

Il est de la responsabilité immédiate des membres du Conseil de sécurité de prendre des mesures pour faire cesser effectivement l'usage de cette arme effroyable en Syrie. La France, avec l'Espagne et le Royaume-Uni, fera prochainement des propositions concrètes à ses partenaires à cette fin.

M. Barros Melet (Chili) (*parle en espagnol*) : Le Chili réitère sa vive préoccupation face au nouveau cycle de violence qui s'est déclenché en Palestine, en Israël et à Jérusalem-Est. Nous condamnons tout particulièrement l'incendie criminel du Tombeau du patriarche Joseph, ainsi que l'attentat commis dans la gare routière centrale de Beersheba. Ces événements marquent un tournant décisif dans la résurgence de la crise.

Nous comprenons la peur qui s'est emparée d'une grande partie de la population israélienne. Mais la paix et la stabilité auxquelles elle aspire ne pourront pas se matérialiser en abordant le problème sous l'angle sécuritaire. Un déploiement accru de sécurité, les destructions de maisons et les mesures punitives qui violent les règles de procédure les plus élémentaires

et le droit à un traitement juste et digne ne sont pas la solution.

Nous sommes préoccupés de voir qu'une partie de la jeunesse palestinienne, face à la frustration et à l'absence de perspectives provoquées par l'occupation, revendique ses aspirations en faisant le choix de la violence. En cette période charnière, il est impératif de revenir aux causes profondes du conflit. Il faut rétablir un horizon politique propice à la solution des deux États, qui est une alternative réaliste pour que les deux peuples puissent cohabiter en paix. Les parties doivent s'engager en paroles et en actes en faveur de cette solution, en démantelant les colonies de peuplement et en gelant l'expansion, d'une part, et en cessant et rejetant tout discours incendiaire, de l'autre. Nous appelons en particulier les dirigeants des deux peuples à empêcher que les positions extrémistes ne monopolisent la scène politique.

La spirale de violence actuelle doit inciter les membres du Conseil à relancer un processus de dialogue, et à cet effet, il est indispensable de mettre en place les conditions propices à un renforcement de la confiance entre les parties. Tout effort visant à trouver des espaces de convergence doit tenir compte de l'aspiration de la Palestine à exercer son droit à l'autodétermination mais également des exigences légitimes d'Israël en matière de sécurité. Le strict respect des accords passés et des pratiques établies concernant l'accès à l'esplanade des Mosquées est à nos yeux absolument clef pour réduire les tensions actuelles.

Enfin nous prenons note de la lettre envoyée hier par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité concernant la demande du Président Abbas qu'un système de protection internationale soit rétabli, et dans laquelle il transmet une analyse historique des différents précédents en matière de protection.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Secrétaire général de son exposé et me félicite de la visite que le Secrétaire général effectue actuellement dans la région.

« Nous sommes tous des êtres humains, nous sommes tous égaux ». Tels sont les mots de Uri Rezken, un Israélien victime d'une agression au couteau la semaine dernière. Uri a été attaqué dans un supermarché alors qu'il travaillait aux côtés d'un collègue arabe. Son agresseur était israélien, mais comme Uri l'a déclaré par la suite : « Peu importe si c'est un Arabe, un Juif, un religieux orthodoxe ou un laïc qui me poignarde, je n'ai pas de mots pour décrire un tel crime motivé par la haine ».

Uri n'est qu'une des victimes de la poursuite des violences et des attaques terroristes en Israël et dans les territoires palestiniens occupés. À son histoire vient s'ajouter un nombre incalculable d'autres, celles de Palestiniens, d'Israéliens et maintenant d'un Érythréen, Habtom Zerhom, qui, comme Uri, a été victime d'une erreur d'identité. Tout comme Habtom, trop de ces victimes ne sont plus aujourd'hui en mesure de nous raconter leur histoire.

Nous comprenons tous ici au Conseil le sentiment de frustration face à l'absence de progrès vers la paix, mais nous devons envoyer un message clair et sans faille aujourd'hui : ni la frustration ni quoi que ce soit d'autre ne peut justifier ces attaques. Il n'est pas de mots pour qualifier ces crimes haineux.

Le Gouvernement britannique condamne vigoureusement tous les actes de violence et toutes les incitations à la violence, d'où qu'ils viennent. Nous disons clairement que les parties doivent s'entendre sur le statu quo au Haram al-Charif/mont du Temple et tenir leurs engagements. Elles doivent combattre l'incitation qui alimente la violence et l'inimitié. Les deux camps doivent tout faire pour mettre fin à la violence, car si celle-ci ne cesse pas, les parties ne feront que s'éloigner un peu plus de la solution que nous voulons tous.

Le Conseil doit quant à lui jouer le rôle qui est le sien pour calmer la situation et encourager des avancées politiques vers une solution durable. Cela veut dire qu'il faut redoubler d'efforts pour apporter des améliorations concrètes sur le terrain. C'est capital si nous voulons préserver la viabilité de la solution des deux États.

Sans progrès dans trois domaines, je crains que nous ne soyons les témoins de violences plus grandes encore. Premièrement, les habitants de Gaza doivent trouver des emplois et pouvoir subvenir à leurs besoins. Cela passe par la libre circulation des personnes et des biens, par des mesures pratiques et immédiates de la part d'Israël pour développer les infrastructures énergétiques et d'approvisionnement en eau et par un effort de réconciliation de la part des factions palestiniennes, qui doivent faire de la reconstruction de Gaza la priorité.

Deuxièmement, des progrès sont également absolument indispensables en Cisjordanie. Le transfert de l'autorité sur la zone C à l'Autorité palestinienne, comme le prévoient les Accords d'Oslo, est déterminant pour que la solution des deux États réussisse. Il pourrait

libérer des gains économiques gigantesques. Des avancées immédiates en ce sens ne permettraient pas seulement d'améliorer les conditions de vie de milliers de Palestiniens, mais contribueraient également à rétablir la foi dans le processus de paix, qui fait tant défaut actuellement.

Troisièmement, comme le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères de mon pays l'ont clairement dit au Premier Ministre Netanyahu le mois dernier, l'expansion des colonies de peuplement et la démolition des maisons palestiniennes doivent cesser. Elles sont illégales au regard du droit international, sapent la confiance dans la solution des deux États et compromettent la viabilité physique de l'État palestinien.

Nous restons convaincus qu'une solution négociée des deux États est le seul moyen de régler le conflit. C'est la seule manière de voir un jour un État d'Israël sûr et sécurisé vivre aux côtés d'un État palestinien souverain. Le Royaume-Uni va continuer de s'atteler à cette priorité urgente au Conseil et ailleurs.

Un règlement politique à long terme, qui garantisse un avenir sûr à tous, est exactement ce que nous recherchons également pour tout le Moyen-Orient. Pour économiser du temps, je n'évoquerai pas aujourd'hui le Liban, l'Iraq, le Yémen ou la Libye, et me concentrerai en revanche sur la Syrie, où, hélas, les perspectives se détériorent. Le nombre de réfugiés s'élève désormais à 4 millions, et des dizaines de milliers d'entre eux traversent la Méditerranée en direction de l'Europe pour échapper aux barils d'explosifs et autres violations des droits de l'homme. L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et d'autres groupes terroristes continuent de représenter une menace pour la région et au-delà.

Pour apporter une réponse durable à la crise migratoire et à la menace que constitue l'EIIL, nous devons nous attaquer à la racine du problème. Mais ne nous méprenons pas : la racine du problème en Syrie c'est la brutalité du régime d'Al-Assad. Les attaques aveugles à l'arme chimique et par largage de barils d'explosifs contre les civils ont forcé 12 millions de Syriens à fuir de chez eux et en ont tué 250 000 autres. C'est pourquoi le Royaume-Uni, de concert avec la France et l'Espagne, va faire circuler prochainement des propositions concrètes pour mettre un terme à l'usage aveugle des barils d'explosifs.

Le Conseil a toujours été unanime quant à la nécessité de trouver une solution politique en Syrie. Ensemble, nous avons souscrit au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et approuvé ses principes. Mais aujourd'hui, l'intervention militaire russe aux côtés d'Al-Assad contribue à ce que les groupes armés modérés soient pris pour cible. Ces actions ne font que réduire les chances d'un processus politique. Certains des groupes visés sont précisément ceux que Staffan de Mistura avait invités à participer aux pourparlers qu'il organise. La Russie a miné la relation constructive que nous avions bâtie au Conseil lorsque nous avons uni nos forces pour avancer sur le dossier des armes chimiques et celui de la crise humanitaire.

La décision russe de s'en prendre aux groupes armés modérés ne va faire qu'encourager Al-Assad et compromettre la paix, car la brutalité d'Al-Assad reste le meilleur agent recruteur de l'EIIL. Al-Assad a montré qu'il ne pouvait pas être un partenaire dans la lutte contre l'EIIL. Et en décidant de prendre part à la guerre civile en Syrie, la Russie va maintenant devoir justifier ses actions devant le Conseil et surtout devant les communautés sunnites du monde entier. La Russie doit absolument utiliser son influence pour amener le régime à stopper ses pires excès et ses effroyables actes de violence.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine tient à remercier l'Espagne de son initiative de convoquer le présent débat public sur la situation au Moyen-Orient, et nous saluons la présence à New York du Ministre des affaires étrangères, M. José Manuel García, pour présider la séance. Nous avons écouté attentivement l'exposé du Vice-Secrétaire général, M. Eliasson.

Le 24 octobre, l'ONU célébrera le soixante-dixième anniversaire de sa création. Cependant, rien ne laisse malheureusement espérer le règlement de la question palestinienne, qui est au cœur des problèmes du Moyen-Orient et reste sans solution depuis la création de l'Organisation. Les problèmes de sécurité entre Israéliens et Palestiniens continuent de s'aggraver et sont ponctués de fréquents incidents meurtriers qui ont déjà fait de nombreuses victimes civiles et risquent d'aggraver et de propager le conflit. Cette situation est inacceptable. La communauté internationale doit réagir rapidement pour calmer cette situation.

À cet égard, la Chine tient à souligner les cinq points suivants.

Premièrement, la communauté internationale doit exhorter la Palestine et Israël à faire preuve de retenue, à garder le calme et à renoncer aux discours et aux actes qui ne font rien pour apaiser les tensions en vue d'éviter

une nouvelle escalade du conflit. La Chine apprécie vivement les bons offices que prodigue actuellement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, au Moyen-Orient et se félicite que la partie palestinienne se soit engagée à enquêter sur les crimes commis durant les affrontements. Nous espérons que cela contribuera à atténuer la violence et les affrontements. Nous demandons instamment à Israël d'éviter tout recours excessif à la force, d'honorer l'engagement qu'il a pris de maintenir le statu quo autour des lieux saints et de mettre fin aux violations des droits du peuple palestinien afin de créer des conditions qui permettront aux deux parties de rechercher ensemble une solution à ce problème.

Deuxièmement, la création d'une Palestine indépendante et la coexistence pacifique des deux pays, la Palestine et Israël, permettront de sortir de l'impasse, et les pourparlers de paix sont la seule option pratique et réalisable à cette fin. Les dirigeants palestiniens et israéliens doivent faire passer les intérêts fondamentaux de leurs peuples et l'objectif général du maintien de la paix et de la sécurité régionales avant tout et prendre les décisions politiques qui s'imposent pour avancer progressivement vers le règlement de cette question. Israël doit être le premier à faire preuve de bonne volonté en prenant des mesures pour favoriser la reprise des négociations. Les préoccupations de sécurité légitimes des pays de la région doivent également être prises en compte.

Troisièmement, c'est au Conseil de sécurité qu'il incombe au premier chef de maintenir la paix et la sécurité internationales. Il doit donc donner activement suite aux exigences raisonnables de la Palestine et des pays arabes en prenant les mesures nécessaires pour mettre fin aux affrontements entre les parties et relancer les pourparlers de paix.

La Chine accueille avec satisfaction les études de cas conduites à l'initiative du Secrétaire général Ban Ki-moon à la demande de la Palestine, et le rapport (S/2015/677) qu'il a présenté au Conseil de sécurité en ce qui concerne la protection internationale fournie par l'ONU au peuple palestinien, et elle espère que le Conseil de sécurité l'examinera avec attention.

Quatrièmement, le règlement de la question palestinienne exige des efforts collectifs de la part de la Palestine, d'Israël et de la communauté internationale. La Chine espère que le potentiel des mécanismes existants dans le contexte du processus de paix au Moyen-Orient sera exploité plus avant en renforçant la communication et les synergies entre le Quatuor, les pays de la région et les principaux partenaires internationaux afin de renforcer l'élan en faveur de la reprise des pourparlers de paix entre la Palestine et Israël et de trouver en commun une solution efficace à la situation actuelle entre les Palestiniens et les Israéliens.

Cinquièmement, il convient de déployer des efforts pour améliorer la situation humanitaire en Palestine. Actuellement, le processus de reconstruction de Gaza se heurte à de nombreuses difficultés. La situation humanitaire continue de se détériorer en conséquence de multiples problèmes, notamment le blocus imposé par Israël, l'instabilité de la situation entre Palestiniens et Israéliens et la grave pénurie de ressources. La Chine exhorte Israël à coopérer dans le cadre des opérations de secours internationales et à lever complètement le blocus de la bande de Gaza. Nous espérons que la communauté internationale et les donateurs honoreront leurs engagements en matière d'aide dans les plus brefs délais afin de renforcer l'appui à Gaza et d'améliorer la situation humanitaire sur place.

La Chine a toujours défendu la juste cause du peuple palestinien et sa lutte pour le rétablissement de ses droits nationaux légitimes, et elle a toujours promu la paix et facilité les négociations. En 2013, le Président Xi Jinping a présenté une proposition en quatre points en vue de régler la question de Palestine. Il a souligné que la coexistence pacifique de la Palestine et d'Israël était la voie à suivre pour régler la situation entre les deux pays en créant une Palestine indépendante.

Les pourparlers de paix sont la seule voie réaliste vers la réconciliation entre Israël et la Palestine. Les principes tels que « la terre contre la paix » représentent une base importante pour la promotion du processus de paix au Moyen-Orient, et l'appui international constitue une garantie de progrès nécessaire dans le cadre des pourparlers de paix. La Chine continuera de communiquer et de coordonner son action avec toutes les parties concernées dans le cadre des efforts sans relâche qu'elle déploie pour apaiser la situation entre Palestiniens et Israéliens et favoriser la reprise des pourparlers de paix.

Durant les 70 ans d'histoire de l'ONU, nous avons été témoins de nombreuses guerres au Moyen-Orient et de déplacements de civils innocents. La conjugaison des différends nationaux et des conflits religieux et ethniques a provoqué guerres et conflits, catastrophes humanitaires et crises de migrants et donné naissance à la menace du terrorisme. L'histoire du Moyen-Orient a montré à maintes reprises que l'emploi de la force ne

peut régler de tels problèmes définitivement. La haine ne fera qu'anéantir les espoirs de paix. Dans le monde actuel, aucun pays ne peut jouir d'une sécurité absolue pour lui-même ou trouver la stabilité dans l'instabilité d'autrui.

Le Président de la Chine, M. Xi Jinping, durant le débat général de septembre (voir A/70/PV.13), a expliqué en détail l'idée consistant à créer un nouveau modèle de relations internationales fondées sur une coopération mutuellement bénéfique, en mettant l'accent sur la création de partenariats dans le cadre desquels les pays ont des relations d'égal à égal et prennent part à des consultations sur la base de leur détermination mutuelle à créer un dispositif de sécurité équitable et juste auquel tous contribuent.

La Chine est prête à s'associer à la communauté internationale pour rechercher un moyen de sortir de la crise au Moyen-Orient et de réaliser la paix, la stabilité et le développement dans un avenir proche.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il reste un certain nombre d'orateurs sur ma liste. Je me propose donc, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 h 25.